



Agence Locale de l'Énergie et du Climat

# Rapport d'activités

Année 2020



« Un organisme  
d'ingénierie locale au  
service de tous les  
acteurs de la **transition**  
**énergétique** du  
territoire ardennais »

Agence Locale de l'Énergie et du Climat – ALE 08  
Association de type Loi 1901 à but non lucratif

17, rue Irénée Carré, 08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES  
23A, rue André Dhôtel, 08130 ATTIGNY

03 24 32 12 29 – [infos@ale08.org](mailto:infos@ale08.org) – [www.ale08.org](http://www.ale08.org)

## Nos partenaires

### Espace INFO → ÉNERGIE



Avec le soutien de



### Animation, information, sensibilisation et soutien technique pour la transition énergétique

Avec le soutien de



### Les Plans Climat-Énergie Communaux des Crêtes Préardennaises



## Table des matières

<b>1. Le mot du Président.....</b>	<b>5</b>
<b>2. Les adhérents.....</b>	<b>6</b>
2.1. Collège A : Collectivités.....	6
2.2. Collège B : Institutions d'État.....	6
2.3. Collège C : Professionnels.....	6
2.4. Collège D : Associations et experts.....	6
2.5. Collège E : Particuliers.....	6
<b>3. L'équipe en 2020.....</b>	<b>7</b>
<b>4. Les missions de l'ALE 08.....</b>	<b>8</b>
4.1. Conseiller les particuliers dans leurs projets de rénovation énergétique.....	8
4.2. Informer et sensibiliser les collectivités et les entreprises dans leurs démarches de transition énergétique.....	9
4.3. Accompagner les projets citoyens de production d'énergie renouvelable.....	11
4.4. Accompagner les communes des Crêtes Préardennaises dans leurs projets énergie et environnement.....	12
4.5. Coordonner le défi DÉCLICS, aider les animateurs à sa mise en place.....	14
4.6. Valoriser les travaux d'économie d'énergie via les CEE.....	14
4.7. Répartition des conventionnements entre les salariés.....	15
<b>5. L'espace Info→Énergie.....</b>	<b>17</b>
5.1. Activité régulière.....	18
5.1.1. Indicateurs de suivi.....	18
5.1.2. Répartition des contacts par territoire.....	20
5.1.3. Analyse des demandes.....	21
5.2. Animations.....	23
5.2.1. Stands sur les événements locaux « grand public ».....	23
5.2.2. Permanences délocalisées.....	23
5.2.3. Lutte contre la précarité énergétique.....	24
5.3. Participation aux réseaux régionaux et nationaux.....	25
<b>6. L'animation, l'information, la sensibilisation et le soutien technique pour la transition énergétique.....</b>	<b>27</b>
6.1. Accompagner les projets des collectivités et des professionnels.....	27
6.1.1. Projets des collectivités.....	28
6.1.2. Projets des entreprises et professionnels.....	29
6.1.3. Actions communes.....	30
6.2. Faire émerger et accompagner les projets citoyens d'énergies renouvelables (GECLER).....	30
6.2.1. Projets accompagnés.....	31
6.2.2. Territoires sensibilisés.....	32
6.2.3. Site internet GECLER.....	33

6.3. Faire monter le territoire en compétences.....	33
6.4. Valoriser les projets locaux, s'inspirer des projets d'ailleurs.....	35
6.5. Se former, s'organiser, se faire connaître.....	36
6.6. Suivi des indicateurs de la convention.....	38
6.7. Perspectives.....	39
<b>7. Les Plans Climat-Énergie Communaux des Crêtes Préardennaises.....</b>	<b>41</b>
7.1. Actions communes aux PCEC.....	41
7.2. Projets accompagnés.....	42
7.3. Financement de la mission.....	44
7.4. Perspectives.....	44
7.5. Cartographie des conventions au 1 <sup>er</sup> semestre 2020.....	45
<b>8. Autres missions et conventions.....</b>	<b>47</b>
8.1. Convention Éco-responsabilité (Crêtes Préardennaises).....	47
8.2. Convention Centrales Villageoises des Crêtes Préardennaises.....	48
8.3. Marché DÉCLICS.....	48
8.4. Convention Oktave pour la valorisation des CEE.....	49
<b>9. Communication transversale.....</b>	<b>51</b>
9.1. Lettres d'information.....	51
9.2. Brèves d'actualité.....	52
9.3. Invitations à des événements.....	53
9.4. Présence sur les salons et foires.....	53
9.5. Site Internet.....	54
<b>10. Conclusion et perspectives.....</b>	<b>55</b>

## 1. Le mot du Président

Vous avez en mains le rapport d'activité de l'ALE 08 pour l'année 2020. Année particulière avec une crise sanitaire qui interroge nos modes de vie actuels et une crise climatique dont l'urgence est clairement démontrée par les scientifiques (GIEC). L'ampleur de ces crises est reconnue par beaucoup d'entre nous (convention citoyenne). Par contre, les mesures, nécessaires, prises pour les limiter ne sont pas à la hauteur des enjeux.



En conséquence, le décalage est de plus en plus important entre les mesures à adopter pour rester dans une courbe de réchauffement climatique acceptable et l'évolution actuelle de cette courbe. Nous en constatons directement les effets (concentration de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère, perte de la biodiversité, phénomènes extrêmes, etc.) et leurs coûts exorbitants.

Nous sommes convaincus qu'une bonne partie de la réponse à ces crises se situe dans **des territoires à échelle humaine** en associant les **citoyens**, les **acteurs locaux**, les **collectivités locales**. Il s'agit d'initier une véritable transition écologique et énergétique ; cela implique des changements de comportement qui ne sont possibles qu'en étant **partagés et construits en commun**. C'est sur ce terrain que se situe l'action de notre association en proposant un **accompagnement des démarches collectives de transition** d'une part et une **expertise pour apporter des appuis techniques** d'autre part.

Agir et montrer la complémentarité entre les actions ; inciter à des coopérations, à de la bienveillance plutôt qu'à des compétitions ; mettre en débat les points de vue différents permettent d'arriver à une véritable approche territoriale de la transition, d'en faire une identité, un **projet de territoire**.

Notre action est soutenue financièrement par l'ADEME, la Région et des cotisations de collectivités locales. Ces accompagnements nous permettent d'intervenir auprès des collectivités, jusqu'à fin 2021, de développer des projets citoyens au travers du GECLER (en partenariat avec Lorraine Énergies Renouvelables et Alter Alsace Énergies pour couvrir l'ensemble de la Région Grand Est) et de conseiller les particuliers au travers de l'Espace Info → Énergie. Ce dernier s'est arrêté fin 2020 pour être remplacé par le dispositif SARE porté par les collectivités qui peuvent en déléguer le portage. Sur le département, les modalités ne sont pas toutes définies actuellement. À noter qu'avec ce nouveau dispositif, le mode de financement change pour passer d'un financement de poste à un financement à l'acte qui peut conduire, nous le craignons, à des performances plus quantitatives que qualitatives.

Malgré ces évolutions, nous restons **attachés à la proximité** avec les particuliers, les collectivités, les acteurs locaux pour donner corps, pour concrétiser, pour **rendre heureuse cette nécessaire transition**.



**Jean-Marie Oudart**

Vice-Président de la Communauté de Communes  
des Crêtes Préardennaises

Maire de Poix-Terron

Président de l'ALE 08

## 2. Les adhérents

### 2.1. Collège A : Collectivités

L'ALE 08 a compté 38 collectivités adhérentes en 2020 (en comptant les adhésions PCEC qui forment la majorité).

Nous comptons parmi les plus anciens adhérents :



### 2.2. Collège B : Institutions d'État

Le collège des institutions d'État a compté par le passé plusieurs collèges et lycées pour lesquels nous organisons des animations. En 2020, seuls l'ADEME et la DDT 08 ont représenté ce collège mais sont toutes deux dispensées de cotisation.

### 2.3. Collège C : Professionnels

En 2020, seules trois sociétés étaient adhérentes à l'ALE 08 : Enercoop Nord Est, Ailes des Crêtes C2, et SARL Monatte.

### 2.4. Collège D : Associations et experts

En 2020, l'ALE 08 a compté quatre structures adhérentes au titre du collège D : Nature et Avenir, Artisans du Monde, ACACIA (Clavy-Warby), et l'ADIL 08.

### 2.5. Collège E : Particuliers

Le collège des particuliers a compté 25 adhérents en 2020.

### 3. L'équipe en 2020



**Léna Migne** – *Ingénieure en environnement, bâtiment, énergie*

Chargée de mission « Transition énergétique »

Salariée depuis **septembre 2018**, je partage mon temps entre la convention Climaxion (animatrice énergie citoyenne au sein du **réseau GECLER** pour l'ex-région Champagne-Ardenne ; accompagnement des collectivités locales sur leurs projets de transition énergétique) et le marché de coordination **DÉCLICS** sur l'ex-région Champagne-Ardenne, pour aider les structures intéressées par le dispositif à le mettre en place sur leur territoire.



**Bruno Mahé** – *Docteur en biologie moléculaire*

Chargé de mission « Transition énergétique » et communication

Après de nombreuses années à l'ALE 08, Bruno a souhaité se consacrer à de nouvelles activités et a quitté la structure fin 2020. Cette année, il a participé à l'**animation des projets citoyens**, accompagné les collectivités et professionnels sur les **énergies renouvelables électriques**, le **biogaz** et la **mobilité**, et a largement contribué à la préparation du programme SARE pour 2021. Il a par ailleurs géré la **communication** de l'ALE.



**Renan Pays** – *Ingénieur en maîtrise de l'énergie*

Conseiller en rénovation énergétique (Info → Énergie)

Salarié depuis **février 2018**, je **conseille les particuliers** sur leurs travaux de rénovation, tant sur les aspects techniques que financiers ou juridiques, par mail, téléphone ou sur rendez-vous dans nos locaux. Je  **mets en place des animations** tels que le défi DECLICS, des balades à la caméra thermique ou des réunions d'informations (isolation à 1 €, aides financières,...) Je suis **présent dans les salons et foires** pour prodiguer nos conseils.



**Quentin Henriët** – *Ingénieur Civil des Mines, énergie et environnement*

Chargé de mission « Transition énergétique » et PCEC

Salarié depuis **juillet 2014**, j'accompagne les **communes des Crêtes Préardennaises** conventionnées avec l'ALE 08 (PCEC) pour leurs projets en lien avec l'énergie et l'environnement (rénovation thermique, éclairage public, énergies renouvelables). Les **autres collectivités et les petites entreprises des Ardennes** peuvent également me solliciter pour des conseils techniques, notes d'opportunités, renseignements sur les aides financières.

## 4. Les missions de l'ALE 08

### 4.1. Conseiller les particuliers dans leurs projets de rénovation énergétique

Afin de faciliter l'accès du public à l'information sur la maîtrise de l'énergie, un réseau national d'information de proximité s'est organisé dans toute la France depuis 2002. Animé par l'ADEME, le réseau **INFO→ ÉNERGIE** s'est construit en partenariat avec les collectivités locales, en s'appuyant sur des associations fortement ancrées localement.

C'est dans ce cadre que l'Espace **INFO→ ÉNERGIE** (EIE) a été mis en place à Attigny depuis le 1<sup>er</sup> juin 2002, porté par l'ALE 08.

Premier EIE de la Région, malgré une position excentrée et en zone peu dense, les activités ont augmenté très rapidement pour atteindre en 2005 un niveau élevé et stable, sans nécessité de communication particulière. À partir de 2010, une baisse des contacts téléphoniques et de fréquentation sur les visites de site a été notée, avec certaines années meilleures en termes de communication nationales impactant les résultats locaux. Cette baisse a été générale pour les EIE. Cependant, grâce aux partenariats établis sur l'ensemble du département des Ardennes, aux animations auprès du grand public, le nombre de contacts est en hausse depuis 2015.

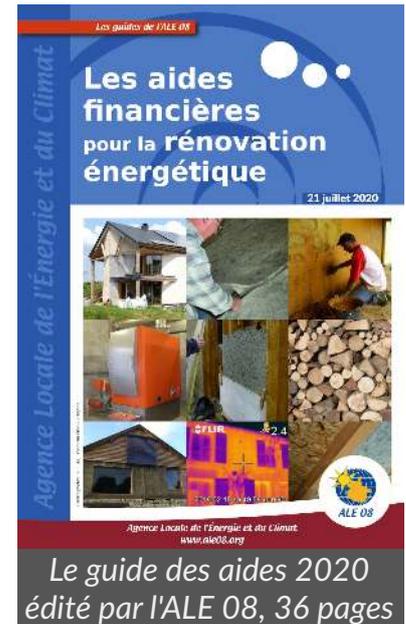
À noter que l'intégration des EIE dans le dispositif *Rénovation Info Service* puis dans le *réseau FAIRE*, un plus fort biais des activités en direction de la rénovation se réalise, au détriment des autres thématiques couvertes précédemment par les conseillers EIE (transport, énergie renouvelables, maîtrise des factures d'énergies, ...).

Le Conseil Départemental des Ardennes accompagne l'EIE particulièrement pour soutenir les actions de prévention et de lutte contre la précarité énergétique.

En 2020, malgré les conditions particulières, l'EIE a enregistré de très nombreux contacts. Les principales demandes (liste non exhaustive) concernent :

- Les différentes aides financières mobilisables, pour le projet de travaux défini par ailleurs par le demandeur ;
- Les conditions d'accès et les entreprises à contacter pour bénéficier de l'isolation à 1 euro, ou bien des inquiétudes concernant la qualité des travaux à 1 euro réalisés ;
- Des demandes de conseils techniques concernant le choix des matériaux, des énergies, ou des travaux les plus pertinents à réaliser ;
- Les difficultés pour demander une aide Ma Prime Rénov' par le site Internet, pour lequel aucun support n'est proposé au niveau national. Les demandeurs se tournent alors vers l'EIE ;

- Des inquiétudes suites à des démarchages agressifs, concernant des pompes à chaleur, ballons thermodynamiques ou panneaux photovoltaïques, souvent accompagnés de mauvaises informations techniques, de mensonges au sujets des aides financières disponibles, ou bien de crédits à des taux très élevés ;
- Des conseils lors de difficultés à payer les factures d'énergie.



L'année 2020 a marqué la dernière année du fonctionnement « historique » de l'EIE. À partir de 2021, l'EIE rejoint le dispositif SARE, dont la mise en œuvre complexe, le calendrier serré et les financements incertains ont rendu particulièrement difficile le montage d'un budget pour l'ALE 08 en 2021. Fin 2020, les résultats des très nombreuses réunions d'information, de négociation, etc., très chronophages, n'ont pas permis d'aboutir à un résultat satisfaisant, aussi bien d'un point de vue technique que financier.

L'année 2021 débute ainsi en « service réduit » sur une partie du département, en attente d'une meilleure organisation avec les territoires, à qui il est demandé de se saisir du dispositif, sans avoir été concertés préalablement, et sans que les outils nécessaires ne leur aient été fournis.

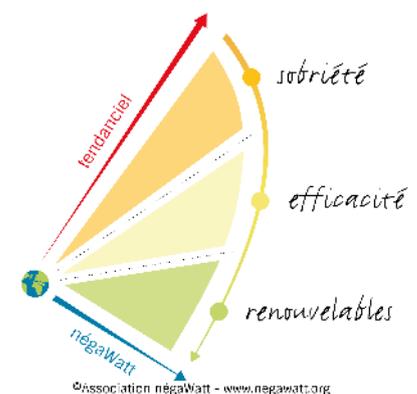
Cette mission de service public se retrouve dégradée début 2021, alors qu'elle se révèle être plus que jamais un outil indispensable à la réalisation de travaux de rénovation performante, face aux offres « low cost » qui se développent, parfois avec le concours d'aides financières publiques, alors qu'elles ne sont pas compatibles avec les objectifs de réduction des consommations énergétiques du secteur résidentiel à l'horizon 2050.

*Retrouvez le détail de nos actions 2020 dans la partie 5 en page 17.*

## 4.2. Informer et sensibiliser les collectivités et les entreprises dans leurs démarches de transition énergétique

La transition énergétique et climatique repose sur trois piliers majeurs :

- La sobriété (modérer la consommation) ;
- L'efficacité (rechercher la performance énergétique des bâtis, des équipements et autres systèmes de production d'énergie) ;
- Le recours aux énergies renouvelables (thermiques et électriques).



*Le triptyque négaWatt, décrivant la démarche de transition énergétique*

Si en France, le principe d'aller vers une rupture du modèle énergétique et de tendre à une économie circulaire économe en ressources commence à poindre, il faut cependant redoubler d'efforts pour informer, sensibiliser, conseiller et aider les consommateurs finals dans leur prise de décision voire leur passage à l'acte.

Le développement des énergies renouvelables dans le département des Ardennes est directement lié aux actions et à la présence sur le terrain de l'ALE08 depuis plusieurs années. Celle-ci est un outil de proximité, d'aide à la décision, et d'accompagnement, pour tous type de publics. L'expertise qu'elle apporte est un facteur essentiel du passage à l'acte, en particulier pour les collectivités.

L'ALE 08 permet aux décideurs locaux de maîtriser les enjeux énergétiques et climatiques pour mieux les intégrer dans leurs politiques de territoires ou leur politique d'entreprise. Pour cela, l'ALE 08 déploie des actions d'information, de sensibilisation et d'animation pour mobiliser et engager ces acteurs et décideurs locaux et ce, avant l'intervention d'un prestataire (architectes, bureaux d'études, maîtrise d'œuvre...).

Le rôle de l'ALE 08 est alors :

- d'être force de proposition lors de la définition et la mise en œuvre de politiques locales ;
- d'intervenir en tant qu'expert dans les instances d'ingénierie publique, en lien avec la préfecture et la Direction Départementale des Territoires ;
- d'identifier les projets potentiels, de proposer les solutions techniques les plus adaptées ;
- d'orienter les porteurs de projets dans leurs démarches ;
- de mettre en place et d'animer des outils de communication, d'organiser des journées d'informations, des visites de site, ou des webinaires techniques ;
- de participer aux groupes de travail nationaux, d'y contribuer par la mise en valeur des projets exemplaires du territoire ;
- de réaliser une veille technique et juridique pour améliorer constamment les projets locaux.

Cette mission constitue le programme 1 de la « convention Climaxion » (le programme 2 étant l'accompagnement des projets citoyens).

La mission est cofinancée par la communauté de communes Vallées et Plateau d'Ardenne, avec qui des actions spécifiques ont été menées sur les années 2019 et 2020.



La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises cofinance également cette mission dans le cadre de l'émergence de la Centrale Villageoise des Crêtes 2.

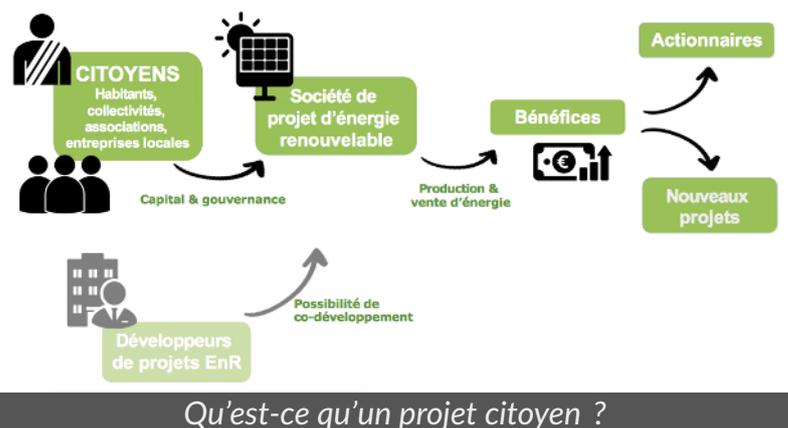


Enfin, la mission est également cofinancée par le Conseil Départemental des Ardennes, dont le cadre de la participation de l'ALE 08 au projet « MéthaGaroterie ».

Retrouvez le détail de nos actions 2020 dans la partie 6.1 en page 27. Nos actions de communication transversale sont décrites dans la partie 9 en page 51.

### 4.3. Accompagner les projets citoyens de production d'énergie renouvelable

Les projets citoyens de production d'énergie renouvelable sont des projets dans lesquels les acteurs locaux (collectivités, citoyens, structures du territoire) sont impliqués dans la gouvernance.



Ces projets peuvent être définis grâce aux quatre critères proposés par Énergie Partagée – mouvement national de l'énergie citoyenne – dans leur charte.



#### Ancrage local

La maîtrise du projet reste aux mains des habitants et des acteurs du territoire.



#### Gouvernance ouverte

Toutes les décisions au sein de la société de projet sont prises de façon démocratique et transparente.



#### Exigence écologique

Le projet s'inscrit durablement dans une logique de respect de la planète et de réduction des consommations d'énergie.



#### Démarche non spéculative

Les bénéfices réalisés restent au sein de la société et servent à rémunérer durablement les investisseurs du projet.

Charte Énergie Partagée

Les projets citoyens permettent, en plus de la gouvernance participative, une dynamique locale, mais aussi des retombées économiques plus importantes pour le territoire que dans le cas de projets privés (pour 1 € investi dans un projet citoyen de production d'énergie renouvelable, le territoire perçoit en moyenne 2 à 3 €).

Au niveau national il existe environ 300 projets, accompagnés par des réseaux régionaux d'animation eux-mêmes coordonnés par Énergie Partagée.

Les partenaires de la région Grand Est souhaitent favoriser l'émergence du développement des énergies renouvelables (chaleur, électrique) selon un modèle

d'investissement coopératif et solidaire, c'est-à-dire que les citoyens et/ou les collectivités participent au financement de façon significative ainsi qu'à la gouvernance des projets.

Dans ce contexte, l'ADEME et la Région Grand Est ont souhaité mettre en place des animateurs régionaux sur l'ensemble de la Région en s'appuyant sur les associations présentes sur le territoire. L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat des Ardennes (ALE 08), Alter Alsace Energies (AAE) et Lorraine Énergies Renouvelables (LER) ont répondu conjointement à ce besoin. Leur expérience, leur connaissance du territoire et leur lien avec les réseaux d'énergie citoyenne légitiment ce positionnement.

Ces trois associations proposent ainsi la mise en place d'animation au sein de chacune des structures pour constituer depuis 2019 le réseau Grand Est Citoyen et Local d'Énergies Renouvelables (GECLER), en lien étroit avec le réseau national.

Les trois missions du réseau GECLER sont les suivantes :

- Sensibiliser à l'énergie citoyenne ;
- Accompagner les initiatives locales pour faciliter l'émergence de nouveaux projets ;
- Mettre en réseau les projets citoyens d'énergie renouvelable existant.

L'animation du réseau GECLER constitue le programme 2 de la « convention Climaxion ».

*Retrouvez le détail de nos actions 2020 dans la partie 6.2 en page 30.*

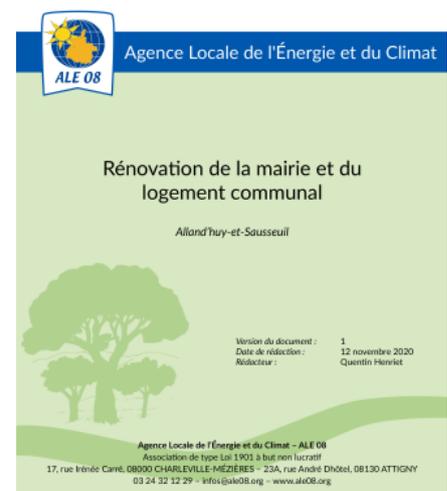
## 4.4. Accompagner les communes des Crêtes Préardennaises dans leurs projets énergie et environnement

Depuis 2015, l'ALE 08 et la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises proposent un service commun aux communes qui souhaitent s'engager dans la transition énergétique. Les communes qui le souhaitent signent une convention appelée « Plan Climat Énergie Communal » (PCEC) pour une durée de trois ans, éventuellement renouvelable.

Le service monté conjointement par l'ALE 08 et les Crêtes Préardennaises s'inscrit dans le cadre du « Conseil en Énergie Partagé » (CEP), réseau animé par l'ADEME et la Région Grand Est.

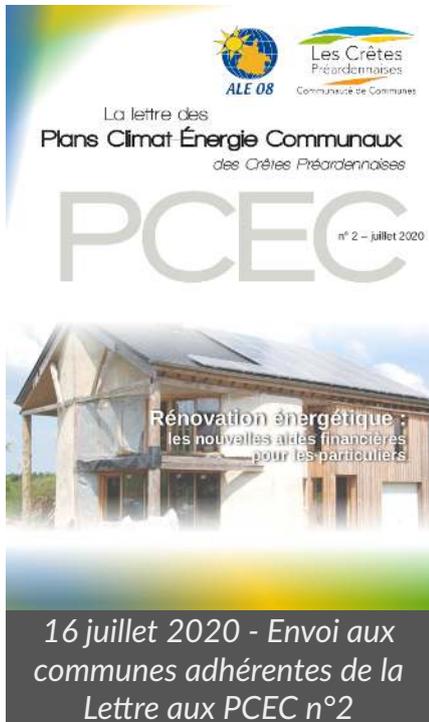
La convention permet à la commune :

- De bénéficier d'un appui technique pour ses projets en lien avec l'énergie et l'environnement : rénovation énergétique de bâtiment, éclairage public, installation d'énergies renouvelables... Cet appui technique se traduit notamment par la réalisation de « notes d'opportunités », traduisant un projet en



12 novembre 2020 - Rapport pour la rénovation de la mairie d'Alland'huy-et-Sausseuil

données techniques et économiques, de manière à mieux en évaluer les intérêts pour la collectivité. Des préconisations de matériaux, épaisseurs d'isolants, techniques de mise en œuvre, choix de luminaires... complètent la note technique. Le maître d'œuvre peut solliciter l'ALE 08 dans la rédaction des cahiers des charges, le choix des entreprises, ou lors de la réalisation du chantier.



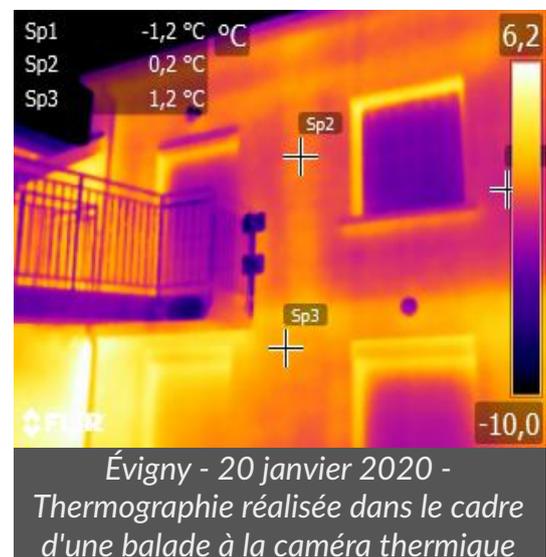
- De bénéficier d'aides financières de la part de la Communauté de Communes pour certains types de travaux, dont l'adéquation technique aux besoins a été validée par l'ALE 08.
- D'avoir un suivi de ses consommations d'énergie et une analyse de celles-ci sur plusieurs années.
- De bénéficier de balades à la caméra thermique, animation pour les habitants de la commune pendant laquelle le conseiller examine les logements des habitants inscrits et leur remet un rapport de préconisations, images infrarouges à l'appui. Une conférence d'information suit la balade.
- D'avoir une information régulière sur les projets en cours, les évolutions réglementaires, les dispositifs d'aides, via la Lettre aux PCEC.
- De bénéficier des conseils et retours d'expériences du réseau CEP national.

La signature de la convention implique une adhésion à l'ALE 08, fonction du nombre d'habitants. Une partie de l'adhésion est payée par la communauté de communes.

Sur les 94 communes de la Communauté de Communes, 43 ont déjà participé (ou participent toujours) à ce dispositif. Parmi elles, 14 communes dont la convention initiale était arrivée à échéance, ont souhaité renouveler la convention pour trois années supplémentaires, signe de l'intérêt de ce service.

Les cotisations des communes, et la participation de la Communauté de Communes, permet de financer un poste à mi-temps à l'ALE 08. C'est un exemple réussi de mutualisation des moyens de plusieurs communes rurales pour acquérir une ingénierie locale sur les thématiques désormais incontournables de transition énergétique et de préservation de l'environnement.

Retrouvez le détail de nos actions 2020 dans la partie 7 en page 41.



## 4.5. Coordonner le défi DÉCLICS, aider les animateurs à sa mise en place

Depuis 2017, le CLER – Réseau pour la Transition Énergétique a succédé à l'association Prioriterre dans la coordination nationale du Défi des Familles à Énergie Positive, devenu DÉCLICS : Défis Citoyens Locaux d'Implication pour le Climat et la Sobriété.

L'objectif est resté le même, sensibiliser le grand public à l'impact environnemental de ses comportements et inciter les participants à s'impliquer concrètement grâce à la mise en place d'écogestes. Le CLER souhaite avec DÉCLICS utiliser la méthodologie efficace du Défi des Familles à Énergie Positive en élargissant les sujets abordés aux déchets, à la mobilité...



Les participants s'inscrivent sur un site internet dédié, où ils peuvent se regrouper en équipe avec leurs voisins, amis, famille, et suivre l'évolution de leurs consommations pour évaluer l'impact positif de la mise en place d'écogestes.

Pour les accompagner, des animateurs locaux préparent le site internet, conseillent les participants, communiquent sur le défi local, organisent des animations pour rendre l'aventure ludique et conviviale. Ce rôle peut être assuré par des associations locales, des collectivités...

Dans la Région Grand Est, le dispositif Climaxion (Région Grand Est et ADEME) s'est associé à Alter Alsace Énergies avec l'objectif de couvrir toute la région, pour que chaque habitant du Grand Est puisse participer à un défi DÉCLICS localement. En Champagne-Ardenne, c'est l'ALE 08 qui se charge de contacter les structures locales (collectivités, associations...) pour recruter des animateurs DÉCLICS et les aider à mettre en place un défi sur leur territoire.

*Retrouvez le détail de nos actions 2020 dans la partie 8.3 en page 48.*

## 4.6. Valoriser les travaux d'économie d'énergie via les CEE

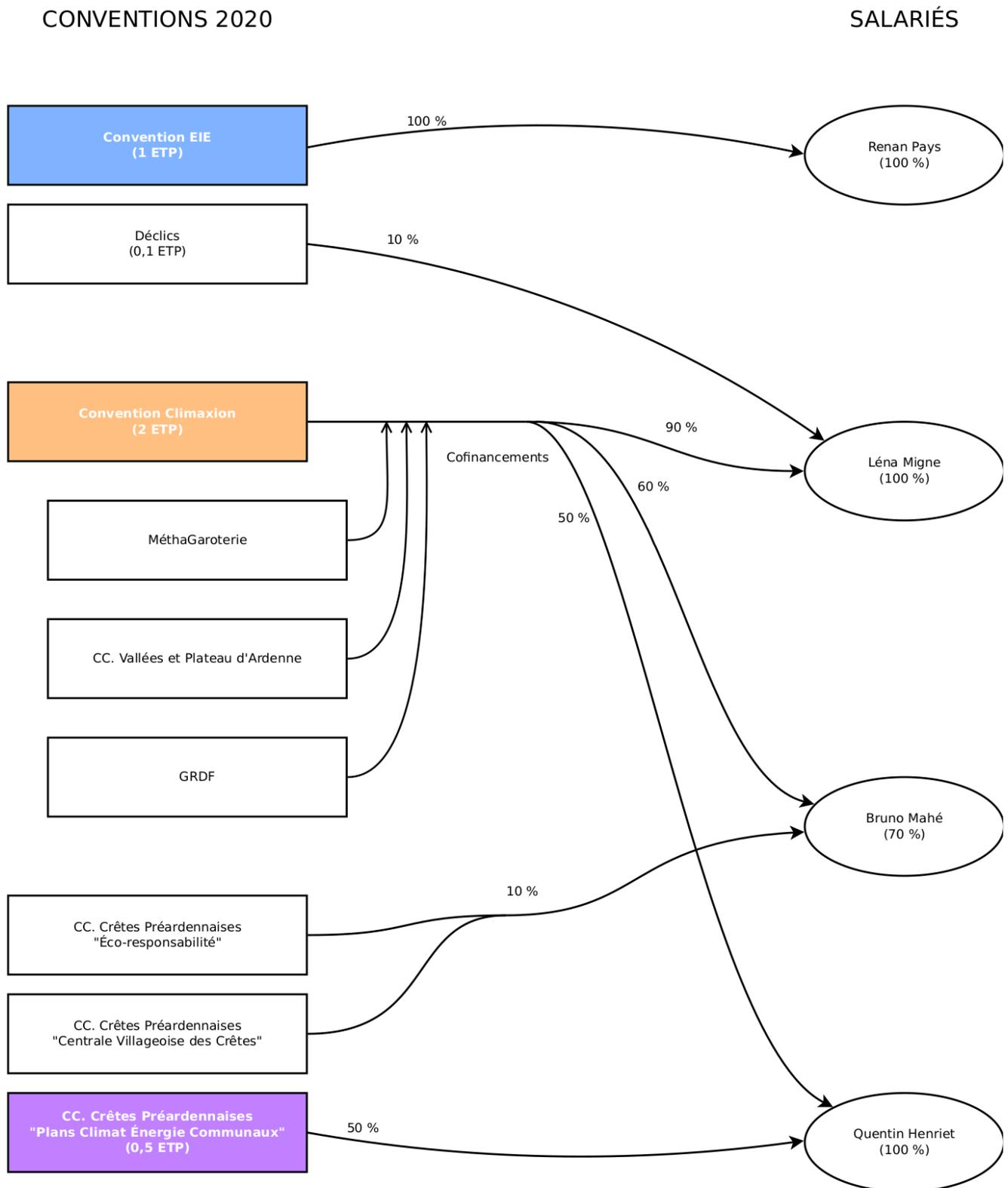
La société d'économie mixte Oktave est le service intégré de la rénovation énergétique de l'habitat, initié par la Région Grand Est et l'ADEME. Oktave propose entre autres des partenariats avec les communautés de communes et structures locales.

Dans ce cadre, l'ALE 08 et Oktave ont signé une convention de partenariat à l'été 2020 portant sur la valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) : pour les projets suivis par l'ALE 08 et éligibles aux CEE, Oktave propose un rachat des CEE au porteur de projet, et l'ALE 08 réalisera le montage du dossier (vérification des devis, factures ou CCTP, signature des attestations sur l'honneur, etc.).

La prime CEE obtenue est alors partagée entre Oktave, l'ALE 08 et le porteur du projet (la plus grosse part revenant au porteur de projet).

*Retrouvez le détail de nos actions 2020 dans la partie 8.4 en page 49.*

## 4.7. Répartition des conventionnements entre les salariés



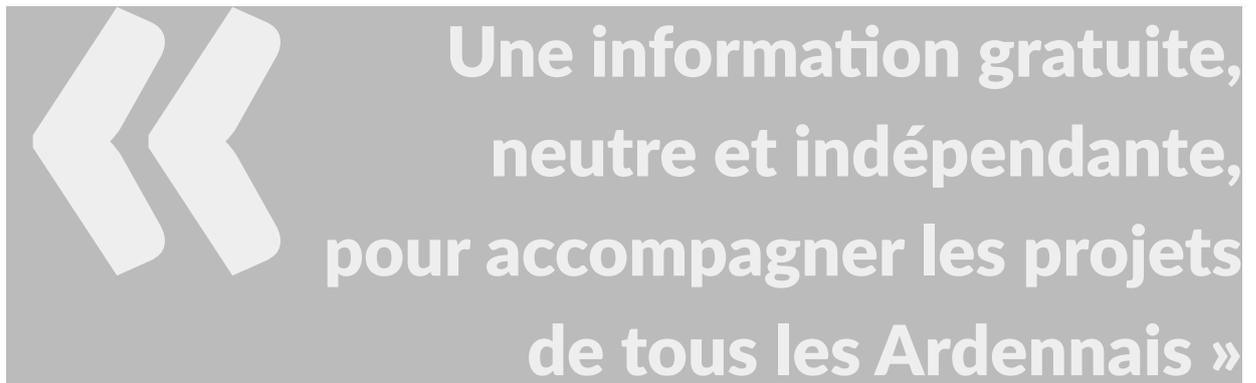


# Agence Locale de l'Energie et du Climat

Charleville-Mézières – 1<sup>er</sup> août 2018  
Le stand de l'ALE 08 lors du passage du tour  
Alternatiba par les Ardennes.

Agence Locale de l'Energie et  
du Climat  
03.24.33.29.29 - www.ale08.org

## 5. L'espace Info→Énergie



### ↳ En résumé :

- 935 personnes renseignées en 1 an
- De fortes demandes concernant les offres à 1 euro et Ma Prime Rénov'
- L'année 2020 a été marquée, comme dans tous les secteurs d'activité, par la crise sanitaire due au COVID-19. La majorité des animations prévues ont été annulées et le premier confinement a vu une baisse considérable des demandes lors des mois d'avril et de mai, mais qui a repris à partir du mois de juillet.
- Malgré la crise sanitaire, l'année 2020 s'inscrit dans la même tendance que l'année 2019 avec un nombre de contacts largement plus élevé que l'objectif, ce qui démontre l'intérêt de notre mission et la demande des particuliers d'avoir un interlocuteur physique et local pour leurs projets de rénovation.

L'année 2020 est la dernière année de la mission « Espace Info → Énergie » que ce soit au niveau des conseils apportés ainsi que du mode de financement du poste. En 2021 le programme SARE sera mis en place par les collectivités locales. Il s'agit d'un programme axé uniquement sur la rénovation énergétique des bâtiments, ce qui ne permet plus d'apporter des conseils sur des projets de construction neuve ou sur des projets d'installation de panneaux photovoltaïques par exemple, alors que le démarchage agressif et les arnaques sont encore très présentes sur cette thématique.

La crise sanitaire a mis à l'arrêt toute notre activité. La chute du nombre de demandes a été très forte malgré un début d'année intense. Toutes les animations ont été annulées, dont la première le 13 mars 2020, soit la veille du premier confinement. L'activité a repris à partir du mois de mai avec un regain d'activité

plus net à partir de juillet, avec une hausse des contacts par rapport aux années précédentes, et s'est accentué au mois d'octobre (plus de 150 contacts pour ce mois) par les annonces du gouvernement de « France Relance ».

La crise sanitaire ainsi que les élections municipales ont également retardé la communication auprès des collectivités locales concernant le SARE et nous avons pu déposer notre dossier le 15 décembre sur 3 territoires (Communautés de Communes du Pays Rethélois, des Crêtes Préardennaises et de l'Argonne Ardennaise), alors que nous espérions pouvoir couvrir l'ensemble du territoire, à l'exception d'Ardenne Métropole (pouvant répondre avec Soliha 08).

## 5.1. Activité régulière

### 5.1.1. Indicateurs de suivi

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2020, l'EIE a réalisé 935 contacts ayant fait l'objet d'une fiche, et ainsi répondu à 957 demandes différentes.

Nombre de contacts	
Visites sans rendez-vous	11
Visites avec rendez-vous	101
Téléphone	687
Courrier	36
Courriel	100
Événements	0
Total	935
Personnes ayant consulté plusieurs fois l'EIE	76
Durée des contacts	340 heures au total, soit 22 minutes par contact en moyenne

Le public	
Nombre de particuliers, dont :	828
• Propriétaires occupants	747
• Propriétaires bailleurs	46
• Locataires	9
• Copropriétaires occupants	0
• Copropriétaires bailleurs	3
Nombre d'acteurs du bâtiment et du logement	12
Nombre d'acteurs publics ou de l'éducation	4
Nombre d'entreprises et d'associations	2

Nombre d'informations et/ou conseils délivrés sur :	
Isolation	471
Chauffage	437
Eau chaude	61
Production d'électricité	57
Renouvellement d'air	26
Conception démarche	26
Confort	6
Autres usages de l'énergie	2
Mode de déplacement	0

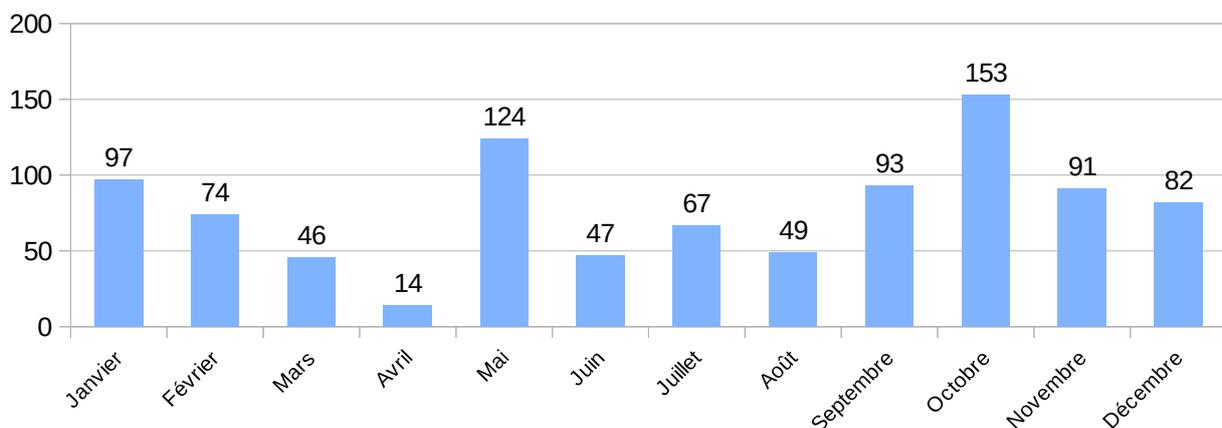
Autres informations et/ou conseils sur :	
Réglementation et législation	27
Politique énergétique	11
Conseil économique	13
Environnement en général	6
Aides financières	751
<b>Total informations et conseils délivrés</b>	<b>1 672</b>

La mission a été tenue par 1 conseiller à temps plein, soutenu au besoin par l'ensemble de l'équipe de l'ALE 08.

L'objectif de 500 contacts par an est réalisé pour 2020 et même dépassé de 87 %. L'évolution sur les dernières années est rappelée dans le tableau ci-dessous.

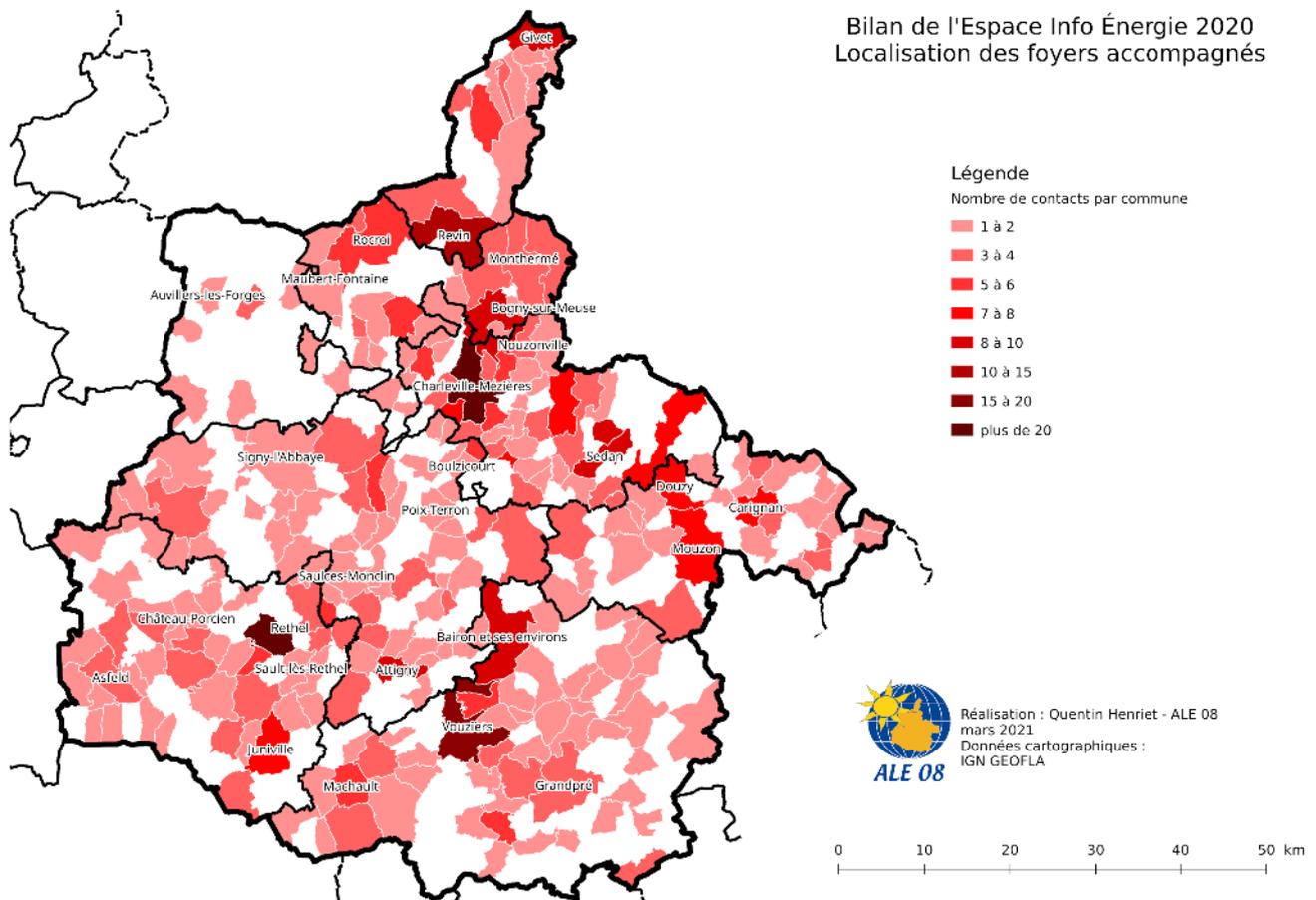
Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Contacts</b>	<b>652</b>	<b>521</b>	<b>561</b>	<b>542</b>	<b>584</b>	<b>1 038</b>	<b>935</b>

En raison des confinements, les contacts se sont répartis différemment des précédentes années :



### 5.1.2. Répartition des contacts par territoire

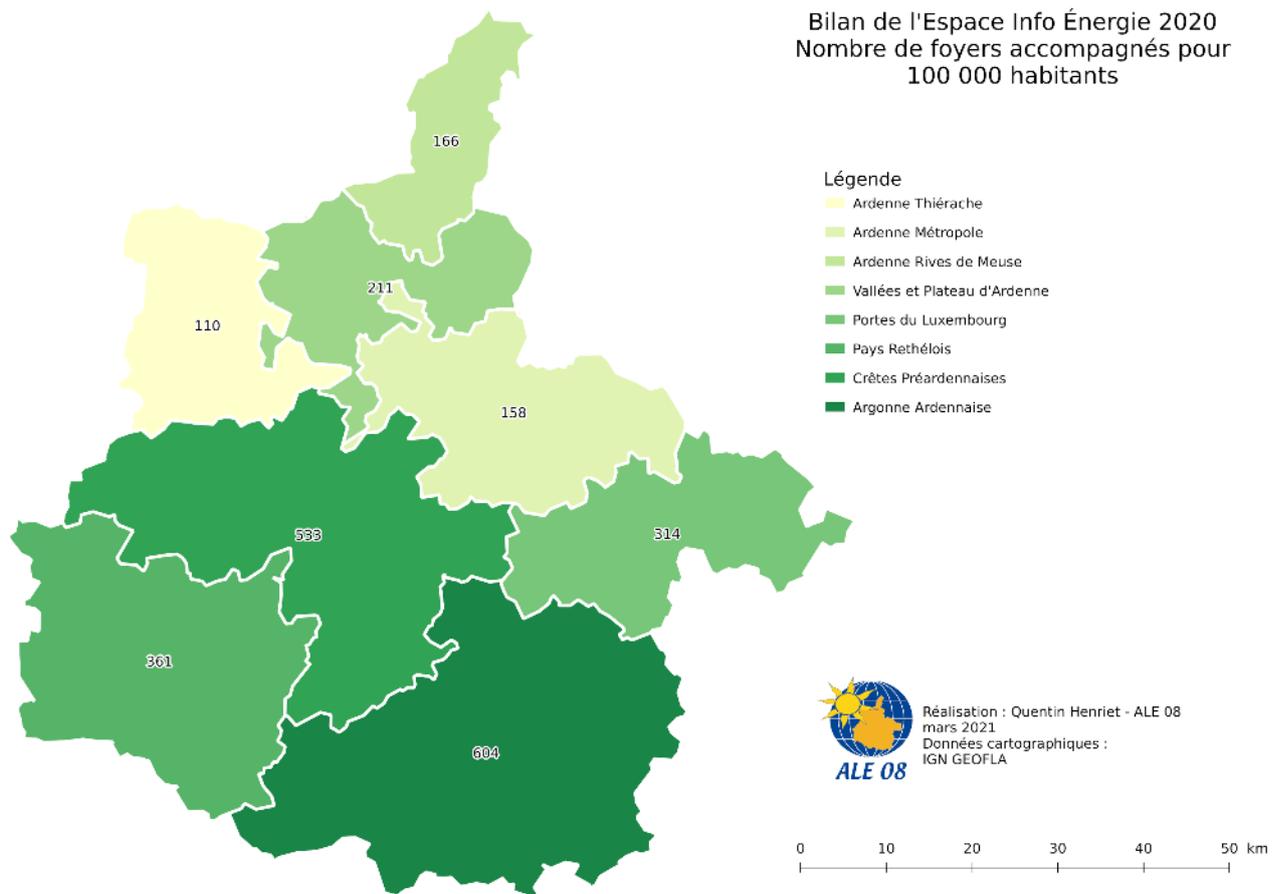
La carte ci-dessous indique pour chaque commune des Ardennes, le nombre de contacts réalisés. À noter que tous les contacts ne sont pas répertoriés, certains se situant en dehors du département, et certains n'ayant pas indiqué leur commune de résidence pendant les échanges.



La carte page de droite matérialise le nombre de contacts rapporté à la population de chaque territoire. Les nombres indiqués sur la carte représentent donc le nombre de contacts pour 100 000 habitants, et non le nombre de contacts réels.

La répartition par territoire est sensiblement la même que les années précédentes : les habitants des Communautés de Communes de l'Argonne Ardennaise et des Crêtes Préardennaises connaissent et sollicitent l'EIE davantage (ces collectivités renvoient par ailleurs de nombreux contacts vers l'EIE), viennent ensuite les Communautés de Communes du Pays Rethélois et des Portes du Luxembourg.

Les habitants du Parc Naturel Régional restent moins touchés par les actions de l'EIE. On constate notamment un très faible nombre de contacts dans la Communauté de Communes Ardennes Thiérache.



Enfin Ardennes Métropole n'est pas facilement comparable au reste du territoire, du fait de la présence des deux grandes villes du département, dont la typologie des logements est différente du reste du département, plus rural (en excluant Charleville-Mézières et Sedan, le ratio est en effet de 224 pour 100 000 habitants au lieu de 158). Enfin, de nombreux habitants d'Ardennes Métropole font appel à l'EIE de Charleville-Mézières porté par Soliha Ardennes.

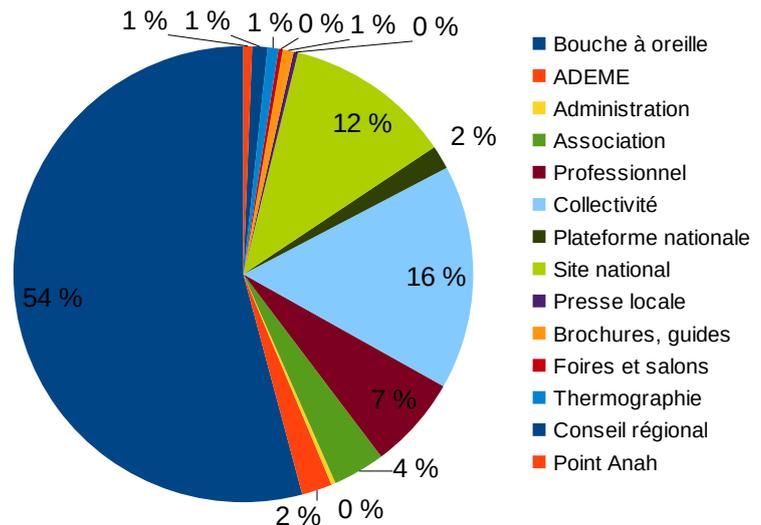
### 5.1.3. Analyse des demandes

#### Modes de connaissance de l'EIE et modes de contact

Comme les années précédentes, le bouche à oreilles reste celui qui nous rapporte le plus de contact mais la proportion est en diminution avec 54 % en 2020 contre 66 % en 2019. Ceci indique que les personnes qui nous consultent sont globalement satisfaites et nous recommandent à leur entourage.

Les collectivités locales et le site internet national sont également des vecteurs importants de notre activité avec respectivement 16 % et 14 %, tous les deux en augmentation. Notre communication au niveau local, comme celle portée par l'ADEME au niveau national du réseau FAIRE, fonctionne et nous apporte de nombreux contacts. Nous sommes bien identifiés au niveau local comme au niveau national.

Le programme Habiter Mieux en Ardennes redirige par ailleurs les contacts non éligibles vers l'EIE. Nous partageons les mêmes bureaux d'Attigny, la communication est ainsi fluide. Les professionnels du bâtiment ainsi que l'ADIL nous conseillent également à leurs clients et contacts, notamment concernant les questions d'aides financières, qui évoluent constamment.



### Typologie des demandeurs

Plus de 90 % des personnes qui nous consultent sont des propriétaires occupants qui ont en général une plus grande facilité à réaliser des travaux sur leur logement. Les propriétaires bailleurs et locataires représentent respectivement 6 % et 1 %, proportions qui restent inchangées par rapport à l'année précédente. L'ouverture de Ma Prime Rénov aux bailleurs en 2021 pourra potentiellement augmenter cette part.

### Nature des conseils délivrés

La grande majorité des demandes portent sur les aides financières. Toutefois nous essayons d'aller plus loin dans nos réponses et donnons des conseils techniques permettant aux demandeurs de mieux aborder leur projet.

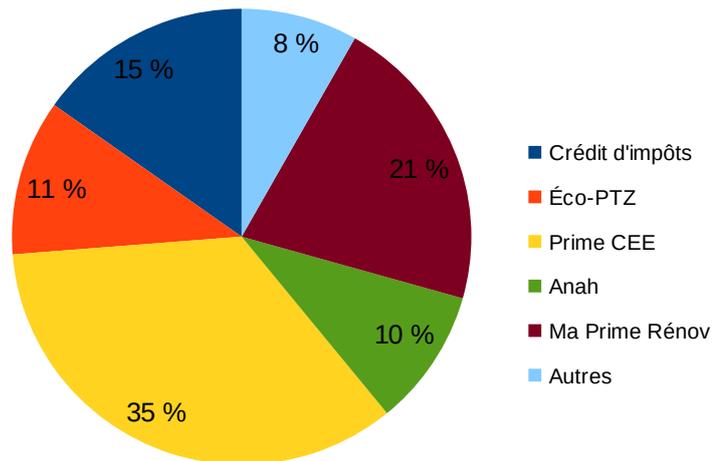
De ce fait 52 % de nos conseils portent sur les aides financières tandis que 45 % portent sur des conseils techniques. Les 3 % restant portent sur la réglementation, politique énergétique ou sur l'environnement.

Nos conseils techniques portent principalement sur l'isolation (471 conseils) et le chauffage (437) qui sont les 2 postes auxquelles les personnes pensent lors de travaux. La partie production d'eau chaude sanitaire représente le troisième poste (61) et le photovoltaïque le quatrième (57), ce qui démontre l'intérêt de conserver cette compétence, ce qui ne sera plus le cas avec le SARE. Enfin le renouvellement d'air et la conception démarche (26 conseils chacun) sont des sujets moins demandés mais qui méritent d'être évoqués : lors d'une rénovation de maison ancienne par exemple, le renouvellement d'air n'est généralement pas assuré et les matériaux à mettre en œuvre doivent être choisis avec précaution car un mur en pierre n'a pas les mêmes propriétés que le parpaing.

Les aides financières portent principalement sur les CEE (Certificats d'Économie d'Énergie) (634) car c'est sur ce dispositif que reposent les offres à 1 € qui représentent encore une part importante des demandes, ainsi que les primes « Coup de pouce » pour le changement de vieilles chaudières fioul et gaz. Le deuxième poste porte sur MPR (Ma Prime Rénov) (387) qui concerne les propriétaires modestes mais à partir de 2021 concernera tous le monde et remplacera le crédit d'impôt. La partie crédit d'impôt est encore une part importante (278) mais cela est en partie dû au fait que lors du confinement nous avons réalisé beaucoup de calcul de crédit d'impôt pour les personnes ayant monté des dossiers Habiter Mieux en 2019, alors que ces deux aides étaient cumulables. Les autres aides les plus discutées sont l'éco-prêt à

taux zéro (202) et les aides de l'ANAH (178).

Les demandes d'aides MPR et CEE se font uniquement sur internet et de nombreuses personnes ont encore du mal du mal avec internet et nous demande de les aider dans leur demande. Le montage et le suivi de dossier est très chronophage et crée de la confusion chez certaines personnes qui nous prennent pour des conseillers MPR, ce que nous ne sommes pas.



## 5.2. Animations

### 5.2.1. Stands sur les événements locaux « grand public »

Malgré la crise sanitaire qui a annulé la majeure partie des animations prévues, quelques-unes ont été maintenues en deuxième partie d'année.

#### Vide grenier à Attigny avec présentation des associations de la ville

**29 août** Beaucoup de monde a participé à cette journée mais il y a eu peu de passage sur notre stand. Le fait d'être placé entre des particuliers qui vendaient leurs produits a été assez peu propice à la promotion de notre association.

#### Journée du développement durable à Poix-Terron – 34 personnes

**19 septembre** Pas mal de passage pour cette demi-journée dédiée au développement durable.

#### Journée de l'immobilier à Charleville-Mézières – 28 personnes

**02 et 03 octobre** Malgré un vendredi après-midi assez animé, le samedi a ramené peu de personnes, ce qui est un peu surprenant.



### 5.2.2. Permanences délocalisées

Les permanences délocalisées ont toujours eu lieu en 2020 hors période de confinement. Celles-ci ce sont tenues dans les bureaux d'Ardenne Métropole à Sedan le premier mardi du mois (sauf avril, mai, août et

novembre). Il y a eu très peu de personnes lors de ces permanences (2 personnes). Avec la mise en place du SARE, le secteur Ardenne Métropole devrait être géré par Soliha 08 et nos permanences n'auront donc plus lieu d'être si c'est cette solution qui est retenue.

Des permanences délocalisées sur le territoire du PNRA ont également eu lieu. 6 permanences se sont tenues, ce qui est plus faible que les années précédentes mais les périodes de confinement et de télétravail ont rendu impossibles ces rendez-vous, ce qui peut expliquer cette baisse. Si le PNRA nous mandate pour mettre en œuvre le SARE sur leur territoire, ces « Conseils en habitat » pourront se maintenir. Mettre en place des permanences plus régulières sur ce territoire sur lequel notre présence n'est pas encore assez forte, est envisagé.

### 5.2.3. Lutte contre la précarité énergétique

Le Conseil Départemental des Ardennes a souhaité accompagner l'EIE particulièrement pour soutenir les actions de prévention et de lutte contre la précarité énergétique.

Différentes actions ont ainsi été mises en œuvre :

#### **Collaboration avec les acteurs du PIG (programme « Habiter Mieux »)**

L'EIE réoriente les personnes en précarité énergétique qui sont éligibles au programme « Habiter Mieux » vers la plate-forme d'accueil. Les personnes qui contactent directement la plate-forme mais qui ne sont pas éligibles sont redirigées vers l'EIE afin de les conseiller.

#### **Mise en relation avec les acteurs sociaux**

L'EIE est en relation avec les travailleurs sociaux de la CAF pour venir en aide aux personnes en détresse énergétique (factures impayées, changement fournisseur d'énergie, arnaques et démarchages téléphoniques, ...). Le conseiller Info → Énergie conseille et sensibilise ces personnes sur toutes les thématiques liées à la maîtrise de l'énergie.

#### **Participation au Réseau RAPPEL**

L'ALE 08 intervient dans le Réseau des Acteurs de la Pauvreté et de la Précarité Énergétique dans le Logement. Le rôle de l'Agence depuis 2017 est essentiellement basé sur la diffusion de l'information issue de l'observatoire de la précarité énergétique.

#### **Atelier de sensibilisation aux consommations d'énergies**

L'ALE 08 intervient lors d'ateliers thématiques au sein du CHRS l'Espérance de Sedan pour sensibiliser des personnes qui vont ré-intégrer un logement dans les mois à venir pour les aider à comprendre une facture d'électricité, quelles consommations annuelles pour quels appareils, quels postes sont les plus consommateurs d'énergie, quels éco-gestes à adopter pour réduire sa consommation, ...

Un atelier a eu lieu le 16 janvier et un roulement a été décidé tout les 3 mois mais ceux-ci ont été annulés suite aux contraintes sanitaires. Ces ateliers se déroulant à Sedan, il est probable que nous ne continuions pas ces ateliers en 2021 même si les contraintes sanitaires sont assouplies.

Une présentation sur les économies d'énergie a été faite à la Maison de la Thiérache à Liart le 17 septembre 2020. Suite à cela il a été évoqué le fait de faire d'autres interventions dans le même genre mais sur d'autres thématiques (aides financières, isolation à 1 €, ...). Ces interventions vont également dépendre de la mise en place ou non du SARE par l'ALE 08 sur le territoire du PNRA en 2021.

### 5.3. Participation aux réseaux régionaux et nationaux

La participation au réseau régional des EIE permet de fournir un cadre de travail plus « standardisé », et de mutualiser des outils et des documents. Ceci contribue au travail du conseiller au quotidien mais aussi à la visibilité régionale du réseau EIE. Malheureusement la crise sanitaire n'a pas permis de se réunir au niveau local (réseau Champagne-Ardenne) comme au niveau national (rencontre FAIRE).

Néanmoins la communication avec les conseillers FAIRE du Grand Est se fait par des échanges par mail grâce à une adresse commune à tous les conseillers du Grand Est.

Des webinaires ont été proposés suite au confinement et au télétravail forcé.

Un logiciel de visioconférence a également été mis à disposition par la Région Grand Est pour pouvoir tenir des réunions à distance.



Châlons-en-Champagne – 16 janvier 2020  
Formation « *Connaitre l'essentiel sur les projets d'énergie renouvelables participatifs et citoyens* », organisée en partenariat entre Énergie Partagée, l'ADEME et l'ALE 08

## 6. L'animation, l'information, la sensibilisation et le soutien technique pour la transition énergétique



### En résumé :

- 13 projets de collectivités accompagnés
- 2 créations de sociétés citoyennes
- 9 collectivités informées quant aux projets citoyens
- Organisation / participation / co-animation de 19 événements

### 6.1. Accompagner les projets des collectivités et des professionnels

Si la crise sanitaire, à laquelle s'est doublé un retard dans la tenue des élections municipales, a retardé certains projets et modifié nos modes d'interventions, les collectivités et les professionnels nous ont sollicité tout au long de l'année pour des projets très variés de transition énergétique.

Le télétravail s'est généralisé, et le coup d'arrêt du confinement de mars a stoppé brutalement de nombreux projets sur lesquels nous étions investis. Pour autant, nous avons pu mettre à profit ce « temps mort » pour mettre en œuvre de nouvelles idées ou perfectionner nos outils d'études techniques, et améliorer ainsi le rendu de notre travail. Le nouveau rendu du présent rapport d'activité en est l'un des fruits, au même titre que la refonte des notes d'opportunités bois-énergie par exemple.

Nous détaillons dans les paragraphes suivants les principaux projets sur lesquels notre aide a été sollicitée et les principales actions que nous avons menées. Cela n'inclut pas les nombreux projets pour lesquels nous donnons un avis rapide, un petit conseil technique... qui ne se résument parfois qu'à un appel téléphonique de 30 minutes ou un courriel, mais qui permettent au porteur du projet d'avancer.

## 6.1.1. Projets des collectivités

### Vallées et Plateau d'Ardenne – Centre Aquatique de Rocroi

Dès 2019, la communauté de Communes Vallées et Plateau d'Ardenne a cofinancé la mission pour l'accompagner notamment sur les projets de rénovation et d'amélioration du centre aquatique à Rocroi. Après une visite du site et la rédaction d'une note sur les travaux envisageables, un cahier des charges a été rédigé cette année par l'ALE 08 pour réaliser une étude complète des bâtiments et proposer des solutions immédiatement opérationnelles. L'ALE 08 a participé au dépouillement des offres et au choix du prestataire, choisi en fin d'année, pour un rendu de l'étude début février 2021.

### Ardenne Rives de Meuse – Centre Aqualudique de Givet

La direction du centre aqualudique de Givet a sollicité l'ALE 08 pour étudier plusieurs idées autour d'une meilleure gestion de l'énergie sur le site. Après une visite le 28 janvier, une note d'opportunité concernant la mise en place de panneaux photovoltaïques, notamment en ombrière de parking, a été rédigée par l'ALE 08.



*Parking du centre aqualudique de Givet, propice à l'installation d'ombrières photovoltaïques*

### Pays Rethélois – Lycée agricole de Rethel

Débuté en décembre 2018 par la réalisation d'une note d'opportunité par l'ALE 08, le projet de chaufferie bois du lycée agricole de Rethel, porté par la Région, s'est poursuivi cette année par le recrutement de l'équipe de programmeurs du projet. L'ALE 08 **continue d'accompagner la démarche**, en participant aux réunions de présentation des travaux, et en ayant organisé une **visite d'une chaufferie** similaire à Montcornet pour l'équipe pédagogique du lycée et les bureaux d'études en charge du projet.

### Crêtes Préardennaises – Réseau de chaleur de Signy-l'Abbaye

Le réseau de chaleur de Signy-l'Abbaye est un projet imaginé il y a déjà une dizaine d'années, et qui a fait depuis l'objet de plusieurs études de faisabilité. Une recherche de synergies avec des entreprises souhaitant s'installer localement avait été menée, mais sans succès. À la suite de l'élection du nouveau conseil municipal, la commune a souhaité relancer le projet, sur un périmètre plus petit mais plus gérable et plus pertinent, d'un point de vue technique et économique. L'ALE 08 a réalisé une **note pour évaluer le nouveau tracé du réseau**, a présenté le projet en conseil municipal, et a rédigé un **cahier des charges** pour la réalisation d'une étude plus approfondie accompagnant la maîtrise d'œuvre du projet.



*Plan du réseau de chaleur proposé à Signy-l'Abbaye*

### Crêtes Préardennaises – Chauffage du siège de la CCCPA et de l'immeuble du Pré Waguet

La communauté de communes des Crêtes Préardennaises a acheté un immeuble de logements situé à proximité de son siège. L'immeuble nécessitant une rénovation thermique, une **note d'opportunité** a été réalisée par l'ALE 08 pour étudier différentes solutions de chauffage et l'intérêt de la mise en commun du chauffage des deux bâtiments.

### Pays Rethélois – Extension et rénovation de la chaufferie de Machault

Le réseau de chaleur de Machault a été mis en service il y a une dizaine d'années. Depuis l'ALE 08 accompagne la commune sur des problématiques techniques et pour analyser le fonctionnement du réseau, d'un point de vue technique et financier. En 2020, la commune a lancé un projet de rénovation d'une salle communale qui sera reliée au réseau de chaleur. Une réflexion pour l'utilisation du granulé en lieu et place du bois déchiqueté est menée parallèlement. L'ALE 08 apporte son expertise technique pour permettre à la commune d'**évaluer les incidences de ces projets** d'un point de vue technique et économique.

### Marne – Lycée agricole de Somme-Vesle

Suite à une note d'opportunité de l'ALE 08 en avril 2019, la Région a recruté un bureau d'études thermiques pour réaliser une étude de faisabilité pour une chaufferie au bois. L'étude a été présentée le 30 juin. L'ALE 08 poursuit son accompagnement et participe au projet pour apporter de nouvelles idées et faire part de son expérience en matière de chaufferies bois.

## 6.1.2. Projets des entreprises et professionnels

### Ardennes Thiérache – Les Campanules

L'Association Pour Les Personnes Handicapées, qui gère l'établissement Les Campanules à Auvillers-les-Forges, a entrepris la création d'une chaufferie au bois déchiqueté. L'ALE 08 **accompagne le maître d'œuvre** dans la conception du projet et le dépôt des demandes d'aide financière auprès de Climaxion. L'ALE 08 **monte également le dossier CEE en partenariat avec Oktave** pour le financement de cette chaufferie.

### Information autour du biogaz porté

**11 février** Dans le cadre de sa convention avec GRDF, l'Agence accompagne le développement des projets de production et de valorisation du biométhane. À ce titre, elle a participé à une réunion à Poix-Terron avec des porteurs de projets souhaitant valoriser du biométhane « porté » en carburant.

### Ardenne Métropole – Domaine du Faucon

Visite du Domaine du Faucon, à Donchery, après sollicitation de l'Agence de Développement Touristique. La visite a été l'occasion d'évoquer la rénovation énergétique des locaux et la possibilité de changer de mode de chauffage. Le dispositif **Éco-Énergie Tertiaire** et les **CEE** ont été présentés.

### Ardenne Rives de Meuse – DDM

L'entreprise DDM, faisant partie du groupe Delta Dore, a pour projet de rénover ses systèmes de chauffage dans ses ateliers. Après sollicitation de la Région Grand Est, une note d'opportunité bois-énergie a été rédigée.

### Pays Rethélois – Cultures de TTCR à Doux

Une agricultrice du Pays Rethélois a sollicité l'ALE 08 pour avis et conseils. Elle possédait une parcelle de 3 hectares de saules conduite en Taillis à Très Courte Rotation par Luzéal, qui a souhaité mettre fin à la convention d'exploitation.



Atelier de l'entreprise DDM

### Valorisation de biodéchets pour les Ardennes

L'ALE a rencontré un porteur de projet souhaitant se positionner comme collecteur de biodéchets du département dans la perspective de leur valorisation énergétique.

## 6.1.3. Actions communes

### Dispositif Éco-Énergie Tertiaire

Le Dispositif Éco-Énergie Tertiaire est un nouveau règlement qui va obliger certains propriétaires ou locataires de locaux tertiaires de grande surface (> 1 000 m<sup>2</sup>) à mettre en place un suivi de leurs consommations énergétiques et un plan d'action visant à les réduire de 40 % à l'horizon 2030, ou à passer sous un seuil de consommation au m<sup>2</sup>. Ce dispositif est peu connu des assujettis, alors qu'il entre en vigueur dès 2021 (les consommations « de référence » devront être déclarées par Internet pour septembre 2021).

L'ALE 08 participe activement à l'information des assujettis et présente les dispositifs d'aides qui peuvent les accompagner dans cette nouvelle obligation.

### Plan de Relance

L'ALE 08 a participé à l'information des collectivités et des professionnels à propos des dispositifs mis en place spécifiquement par le Plan de Relance (abondement DSIL, Crédit d'impôts PME/TPE, dispositif Relance Rurale de la Région Grand Est...)

## 6.2. Faire émerger et accompagner les projets citoyens d'énergies renouvelables (GECLER)

Le contexte de l'année 2020, la crise sanitaire associée au retard des élections municipales et de la mise en place des équipes intercommunales a compliqué la concrétisation d'engagement des territoires. En effet malgré une formation d'initiation à l'énergie citoyenne dès janvier 2020 ainsi que de nombreuses pré-

sentations du réseau GECLER aux collectivités tout au long de l'année, peu d'entre elles ont établi un conventionnement.

Cependant, cette sensibilisation a permis de lier contact avec les équipes techniques des collectivités, qui ont pu diffuser l'information à leurs élus. Deux projets citoyens ont tout de même émergé cette année, des conseils ont été apportés à différents porteurs de projets et plusieurs webinaires et formations ont pu être organisés.

### 6.2.1. Projets accompagnés

#### **Énergies Citoyennes des Vallées et Plateau d'Ardenne**

Ce projet de grappe PV a été ralenti cette année par le contexte sanitaire mais également par la démission des président et vice-présidente de la SAS citoyenne, suite aux élections municipales. L'ALE a joué son rôle de soutien et de conseil pour remettre le projet en ordre de marche. Grâce à cela, des avancées ont été réalisées en particulier : la nomination d'un nouveau président et vice-président, la mise en place de la procédure de manifestation spontanée d'intérêt et d'avis de publicité, la préétude des raccordements avec Enedis, la sélection d'un bureau d'étude « structure », la capitalisation, le dossier subvention. La cohésion du groupe a pu être maintenue grâce aux télé-réunions et aux réunions en petit comité.

#### **Crêtes Préardennaises – Centrales Villageoises des Crêtes 2**

En 2020, l'ALE a poursuivi l'accompagnement du deuxième projet de Centrales Villageoises des Crêtes Préardennaises. Bien que le confinement n'ait pas permis de déployer la communication comme prévu pour la levée de fonds, d'autres aspects du projet ont progressé, notamment : le choix du bureau d'étude pour les études « structure », la préétude des raccordements avec Enedis, les démarches de manifestation spontanée d'intérêt et d'avis de publicité, la rédaction des baux et COT, la capitalisation, le dossier subvention. La cohésion du groupe a pu être maintenue grâce aux télé-réunions.

#### **Marne – Commune de Sarry**

Suite à des échanges avec le chef de projet air-énergie-climat de la Communauté d'Agglomération Châlons Agglo, le contact d'élus de la commune de Sarry (51) projetant d'équiper deux bâtiments communaux de panneaux photovoltaïques a été évoqué. L'ALE 08 a pu conseiller l' élu référent pour lui présenter les projets citoyens et répondre à ses questions (sollicitation de fonds LEADER, création de société citoyenne, mobilisation des habitants...).

#### **Conseil Départemental des Ardennes**

Des échanges avec le Conseil Départemental des Ardennes ont permis d'apporter des conseils et exemples d'Appels à Manifestation d'Intérêt intégrant des critères citoyens dans le cahier des charges. Après avoir évoqué les possibilités, des exemples ayant été produits sur d'autres territoires ont été transmis.

## 6.2.2. Territoires sensibilisés

### **Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der**

Suite à un premier contact à destination des agents de la collectivité, une réunion de présentation des projets citoyens de production d'énergie renouvelable et du réseau GECLER a été assurée le 7 janvier 2021 auprès des agents des services de la Communauté de Communes. Une agente a également suivi la formation proposée à Châlons-en-Champagne la semaine suivante.

### **Troyes Champagne Métropole, commune La Chapelle Saint-Luc**

Après avoir participé à deux ateliers autour de la construction du Plan Climat Air Énergie Territorial de Troyes Champagne Métropole en 2019, et des contacts réguliers avec les chargés de mission de la commune de La Chapelle Saint-Luc, l'idée de faire émerger un projet citoyen de production d'énergie renouvelable a émergé. Plusieurs réunions de travail ont eu lieu avec les services techniques des collectivités, et une réunion de présentation à destination des élus de la commune et de l'agglomération ainsi que les salariés des collectivités s'est organisée pour novembre 2020. Cependant, de nouvelles restrictions dues à la crise sanitaire nous ont obligé à annuler cette réunion, reportée à 2021.

### **Châlons Agglomération**

Des échanges avec le chef de projet air-énergie-climat de la Communauté d'Agglomération Châlons Agglo ont permis de prendre contact avec des communes proches ayant des projets de production d'énergie renouvelable (Commune de Sarry ci-dessus), et de prévoir une intervention prochaine auprès de la commission environnement.

### **Parc Naturel Régional des Ardennes**

Un rendez-vous avec le Parc Naturel Régional des Ardennes organisé le 19 octobre 2020 a permis de présenter le principe des projets citoyens, le rôle du réseau GECLER, d'évoquer les projets en cours sur le département et de prochaines actions de sensibilisation à mettre en place en 2021.

### **Ardenne Métropole**

Un rendez-vous a eu lieu le 13 novembre 2020 avec la Vice-Présidente chargée du Développement Durable d'Ardenne Métropole, afin de présenter les missions portées par l'ALE 08, notamment les missions du réseau GECLER. Un rendez-vous avec le chargé de mission en charge de la Transition Énergétique est prévu début 2021 pour avancer sur des pistes de travail communes.

### **Agglomération de Chaumont**

Après des contacts liés notamment au dispositif DÉCLICS, le sujet des énergies renouvelables est arrivé. Les conditions sanitaires n'ont pas permis de se rencontrer en 2020 mais un rendez-vous est prévu début 2021 pour échanger avec les services et présenter les missions du réseau GECLER.

## Foyers ruraux Haute-Marne

Plusieurs contacts avec la Présidente de la Fédération Départementale des foyers ruraux de Haute-Marne ainsi que l'animateur « vie associative et culture » ont permis de sensibiliser cette structure qui intervient entre-autres auprès des associations du territoire pour les accompagner sur divers sujets, dont le développement durable. Ces discussions ont également amené à un nouveau contact au sein du PETR du Pays de Langres, avec qui un rendez-vous est prévu en 2021.

### 6.2.3. Site internet GECLER

Après avoir créé la trame du site internet du réseau GECLER en 2019, l'année 2020 a été l'occasion de remodeler la structure du site pour proposer une navigation plus claire et étoffer les informations présentes.

Pour cela, le site propose maintenant en page d'accueil la possibilité de consulter ces pages :

- Présentation du réseau GECLER ;
- Définition de l'énergie citoyenne ;
- Carte et articles descriptifs des projets (8 rédigés en 2020) ;
- Articles d'actualités (13 rédigés en 2020) ;
- Contacts GECLER.



Page d'accueil du site GECLER

Une page « Ressources » a également été créée. Accessible avec l'URL et un mot de passe, elle nous permet de diffuser des documents utiles aux porteurs de projet (supports et/ou enregistrement de sessions de formation, fichiers de contacts...).

## 6.3. Faire monter le territoire en compétences



De nombreux participants !

### Marne – Formation « Connaître l'essentiel sur les projets d'énergie renouvelables participatifs et citoyens »

**16 janvier** Cette session de formation a été organisée en partenariat avec Énergie Partagée et l'ADEME à Châlons-en-Champagne. Ouverte à tous les publics, elle a réuni 19 participants de structures variées (collectivités, salariés d'entreprises, citoyens). Co-animée entre l'ALE 08 pour le réseau GECLER et Énergie Partagée, elle a utilisé un support ludique sous forme de jeu de cartes (Frizzle) pour expliquer le principe et les étapes de montage des projets citoyens de

production d'énergie renouvelable.

## Hydrogivonne

**11 février** L'ALE a été associée à un groupe de réflexion pour inciter les propriétaires de moulin, sur la Givonne, à installer des centrales hydroélectriques. Ce projet a été replacé dans le cadre d'une réflexion plus globale d'Ardenne Métropole sur l'aménagement des cours d'eau.

## Réseau des chargés de mission Climat Air Énergie

**12 mars** L'ALE 08 a co-animé avec Lorraine Énergies Renouvelables un atelier de présentation de l'énergie citoyenne et du réseau GECLER lors d'une journée de rencontre entre les chargés de mission Climat-Air-Énergie de Lorraine et Champagne-Ardenne.

**8 avril** Un webinaire a également été co-animé entre les trois associations porteuses du réseau GECLER pour présenter l'énergie citoyenne, le réseau et ses missions, aux agents du réseau Climat-Air-Énergie du Grand Est.

## Fiche « Réseaux de chaleur en milieu rural » du Pacte Ardennes

L'ALE 08 a répondu à l'appel à participation lancé lors de la rédaction du Pacte Ardennes. Une fiche « développement des réseaux de chaleur renouvelable en milieu rural » a été retenue et a permis de mobiliser le CEREMA pour apporter son expertise et rédiger des guides spécifiques aux milieux ruraux. L'ALE 08 a contribué à cette fiche, dont la réalisation est pilotée par la sous-préfecture de Rethel, en apportant **son expertise de terrain** et en **remontant les problématiques identifiées** sur plusieurs projets en cours sur le département.



Réseaux de chaleur  
Dans les Ardennes  
25 juin 2020

0316 LITRES - Responsabilité Énergies et Territoires



Diaporama présenté par le  
Cerema

## Participation au Pôle Transition Énergétique de la DDT

L'Agence est un partenaire technique historique du pôle EnR, devenu Pôle Transition Énergétique. Au cours de l'année, deux Pôles TE ont été organisés, l'un avant le confinement en début d'année, l'autre à l'automne. Entre temps, L'ALE a joué son rôle d'acteur de l'énergie en organisant un webinaire sur l'énergie citoyenne à destination des membres du Pôle TE, avec le relais de la DDT (ci-dessous).

**5 juin** Un webinaire de présentation de l'énergie citoyenne et du réseau GECLER a été organisé par la DDT des Ardennes et animé par l'ALE 08. Il a regroupé une quinzaine de participants (collectivités, GRDF, CCI 08, Enedis, DREAL...).

## Meurthe-et-Moselle – Formation « Photovoltaïque et tenue des charpentes »

**16 septembre** Organisée par l'Association des Centrales Villageoises à Vaudigny, cette formation à destination des porteurs de projets citoyens a regroupé 25 personnes pour une matinée théorique et une après-midi sur site d'observation et analyse des charpentes.



Photo de groupe !



### Premier café des porteurs de projets

**10 décembre** Le réseau GECLER a organisé le premier café des porteurs de projets du Grand Est, rendez-vous en visio entre les collectifs pour mettre en relation les acteurs de l'énergie citoyenne de la région, répondre aux questions en cours dans certains projets et échanger sur un sujet défini (ici les relations avec la banque et le financement du projet). Une quinzaine de personnes étaient présentes, représentant chacune des trois ex-régions.

## 6.4. Valoriser les projets locaux, s'inspirer des projets d'ailleurs

### Journée de webinaires – Association des Centrales Villageoises

**27 mars** N'ayant pas pu organiser leur Assemblée Générale comme à l'ordinaire en un événement regroupant sur un même site les participants, l'association a proposé une journée de webinaires à destination des adhérents de l'association, que l'ALE 08 a pu suivre et diffuser aux porteurs de projets concernés.

### Citoyens et Territoires

**03 avril** L'association « Citoyens et Territoires » nous a sollicités pour repérer les projets de territoire en faveur de la transition énergétique et sociale, afin d'organiser un partage d'initiatives ainsi qu'un forum intitulé « transition écologique et justice sociale ».

### Vallées et Plateau d'Ardenne – Visite de la chaufferie bois d'Albatros 08

**9 juillet** Sur proposition de l'ALE 08, les services de la Région en charge du projet de chaufferie au lycée agricole de Reithel, le directeur du lycée et l'équipe de programmation sont venus visiter la chaufferie d'Albatros 08 à Montcornet, et rencontrer le bureau d'études, maître d'œuvre et fournisseur de combustible Enercoop Nord Est, à l'origine de la création de cette chaufferie. Des échanges techniques et organisationnels avec les responsables de la chaufferie à Albatros 08 ont pu permettre de mieux appréhender et d'améliorer de projet du lycée de Reithel.

### Rencontres Nationales de l'Énergie Citoyenne

**30 octobre** L'ALE 08, par le réseau GECLER, a participé à l'organisation (une dizaine de réunions) et l'animation des Rencontres Nationales de l'Énergie Citoyenne en visioconférence, en partenariat avec Énergie Partagée et l'Association des Centrales Villageoises.

Un atelier a notamment mis en avant le projet Les Ailes des Crêtes, projet éolien citoyen situé dans les Ardennes, celui-ci



étant co-animé par l'un des citoyens porteurs du projet, par une animatrice du réseau ECLR de l'énergie citoyenne dans la région Occitanie, et par l'ALE 08.

### **Crêtes Préardennaises – Webinaire de présentation du projet ACACIA**

**9 décembre** À l'initiative du réseau Taranis (homologue breton du réseau GECLER), l'ALE 08 a présenté, en compagnie de Nicolas Delaporte, de l'association syndicale libre ACACIA, le projet de **chaufferie collective au bois déchiqueté** initié par un groupe d'habitants de Clavy-Warby.

### **Association des Centrales Villageoises**

L'arrivée d'un animateur dans l'Association des Centrales Villageoises a permis de renforcer les liens entre l'association et le réseau GECLER. Plusieurs points d'échanges ont eu lieu pour se tenir informés des actualités de l'énergie citoyenne en Grand Est, de définir puis mettre en place des actions communes.

### **Méthanisation avec l'ALEC de Rennes**

Une réunion téléphonique a eu lieu concernant la charte méthanisation d'Énergie Partagée, dont l'ALE a été le pilote.

### **Retour d'expérience pour SOLAGRO**

L'Agence a apporté son retour d'expérience sur la méthanisation au bureau d'études SOLAGRO, dans le cadre d'un travail sur l'optimisation des coûts de raccordement pour l'injection de biométhane et l'innovation en matière d'ingénierie financière.

## **6.5. Se former, s'organiser, se faire connaître**

### **Comités de Pilotage GECLER**

L'ALE 08 a participé aux comités de pilotage du réseau GECLER avec les associations animatrices ainsi que l'ADEME et la Région Grand Est. En 2020, 9 réunions ont eu lieu pour s'informer des actions du réseau, des actualités de chacun et des perspectives à venir.

### **Webinaires Énergie Partagée**

Les salariés de l'ALE 08 ont suivi 16 webinaires proposés par Énergie Partagée en 2020. Formations, échanges entre les réseaux régionaux d'animation, retours d'expériences de porteurs de projets ou d'animateurs de l'énergie citoyenne, ces rendez-vous ont permis de participer au réseau Énergie Partagée et de maintenir les liens importants avec cette structure nationale.

### **Moselle – Salon Urbest à Metz**

**21 janvier** Le réseau GECLER a participé au salon Urbest à Metz, l'ALE 08 était présente le 21 janvier, où nous avons assuré une journée d'animation d'un stand et échangé avec les élus des collectivités du Grand Est venus rencontrer les exposants.

## Webinaires TECSOL

Plusieurs sessions de ce webinaire sur l'autoconsommation collective ont été proposées pendant l'année 2020 sur ce sujet, deux sessions ont été suivies par des membres de l'équipe en avril.

## Webinaire SOLAGRO

**23 avril** Présentation du scénario AFTERRRE de transition agroécologique et de la démarche Agriadapt.

## Webinaire ENERPLAN

**10 - 11 septembre** Webinaire organisé dans le cadre de l'université de l'autoconsommation photovoltaïque.

## Webinaires de l'université négaWatt

**14 - 19 septembre** Plusieurs sessions ont été suivies par les membres de l'équipe dont notamment :

- le PV au sol et la consommation de terres agricoles ;
- le financement de la transition énergétique ;
- la mobilité ;
- le GIEC, le nucléaire et les EnR.

## Webinaires CEE

**29 septembre** Groupe d'échange régional en visioconférence sur les CEE et leur valorisation par Oktave.

**30 septembre** Webinaire de l'ATEE sur les nouveautés des CEE.

## Ardenne Métropole – Fête des Possibles

**3 octobre** Le collectif ardennais des Citoyens Pour Le Climat a organisé une journée d'animation avec un village associatif à Charleville-Mézières. Le réseau GECLER était représenté par l'ALE 08 sur un stand commun avec deux sociétés citoyennes (Les Centrales Villageoises des Crêtes 2 et Énergies Renouvelables Citoyennes des Vallées et Plateau d'Ardenne) ainsi qu'Enercoop Nord Est.



## Participation au CoTeBat de la DDT

**13 octobre** La DDT des Ardennes organise régulièrement des Comités Techniques du Bâtiment (CoTe-Bat) pour faire monter en compétences les professionnels et collectivités dans le domaine notamment de la rénovation énergétique. La session d'octobre 2020 avait pour thème les éco-matériaux et leur mise en œuvre. L'ALE 08 été présente et a pu bénéficier de nombreuses informations, retours d'expériences, et contacts.

## Webinaire Éco-Énergie Tertiaire

**15 octobre** Pour mieux informer les porteurs de projets accompagnés, l'ALE 08 a suivi un webinaire organisé par Environbat Grand Est ARCAD LQE en lien avec le CEREMA. L'objectif est à la fois de comprendre le fonctionnement de ce nouvel outil, les obligations et calendriers qui vont s'imposer aux assujettis, et les informations à leur transmettre.



## Webinaire Géothermie

**27 novembre** À l'initiative de Lorraine Énergies Renouvelables, un webinaire de présentation de la géothermie a été proposé à tous les Conseillers en Énergie Partagés de la Région. L'ALE 08 a participé au webinaire, ce qui a permis tout à la fois d'en **apprendre plus sur la géothermie** et de **partager les expériences** et projets des Ardennes auxquels l'ALE 08 a participé.

## Webinaire GRAINE

**11 décembre** L'Agence a été sollicitée par l'association GRAINE Champagne-Ardenne pour présenter ses actions en faveur de la transition énergétique et en particulier ses actions permettant l'implication des citoyens dans la transition énergétique.

## 6.6. Suivi des indicateurs de la convention

Ce tableau recense les indicateurs prévus à la convention. Cela ne recoupe pas l'intégralité des actions mises en œuvre et décrites précédemment mais permet d'évaluer facilement leur concrétisation sur le territoire.

Indicateur	Objectif	Réalisé
Organisation d'événements de sensibilisation et d'information	3	4
Participation aux démarches des EPCI adhérents / réunions de sensibilisation	15	20
Appui technique à un porteur de projet	11	8
Note d'opportunité	4	3
Émergence d'un projet citoyen	2	2
Intervention auprès d'un porteur de projet citoyen ou participatif	4	2
Mise en valeur d'un projet exemplaire du territoire	2	2
Lettre d'informations	2	2
Brève / article de presse	30	40
Réunions et documents de partage d'informations sur le territoire (observatoires)	-	4
Participation au réseau d'animateurs de projets citoyens d'Énergie Partagée	-	20

Globalement, le contexte sanitaire a freiné l'avancement des projets identifiés, d'où des indicateurs moins bons que prévus sur la partie « accompagnement de projets ». Les autres indicateurs sont en revanche su-

périeurs aux objectifs, car ces actions (sensibilisation, information, retour d'expérience) sont adaptés au format « webinaire » largement utilisé cette année.

Quelques autres chiffres globaux sont donnés ci-dessous, pour un aperçu de l'activité.

Autres chiffres-clefs	
Visite de site	1
Réunions / webinaires grand public	6
Porteurs de projets conseillés d'un point de vue technique, économique, juridique...	16
Installations suivies	1
Réunions d'organisation des missions	27
Participation à des formations, colloques...	17
<b>Nombre total de projets et d'actions réalisés ou en cours</b>	<b>57</b>
<b>Nombre total de réunions</b>	<b>130</b>

## 6.7. Perspectives

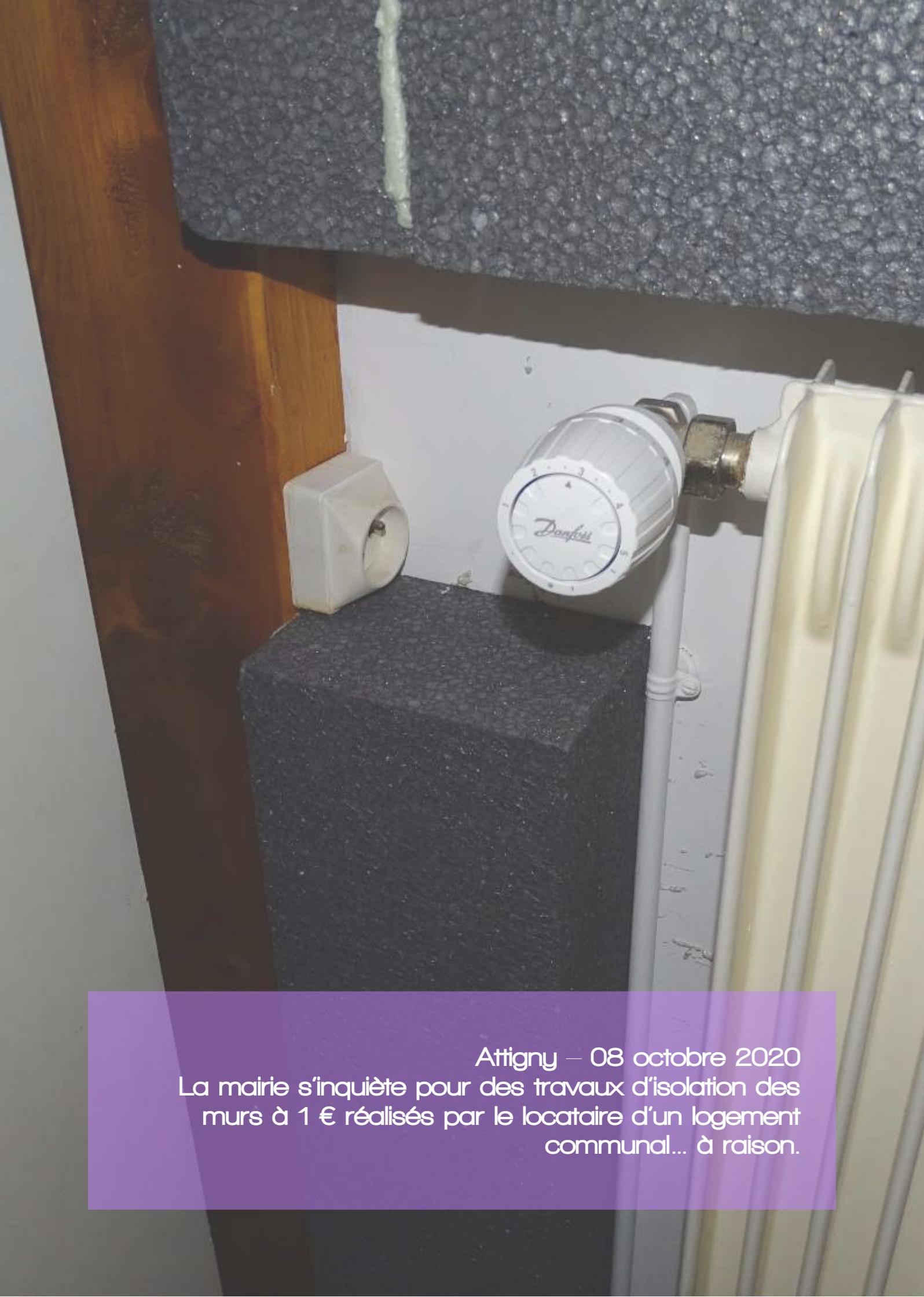
L'année 2021 constituera la dernière année de cette convention triennale qui regroupe ces deux missions à la fois différentes et complémentaires.

La convention de cofinancement avec GRDF n'est pas renouvelée en 2021, et le départ de Bruno Mahé ne permettra plus d'aborder les questions liées au développement de la méthanisation et du biogaz.

Les financements de la convention étant par ailleurs dégressifs sur les trois ans pour la partie « GECLER », les moyens alloués à cette convention seront inférieurs en 2021.

Le recrutement d'un nouveau salarié est prévu pour le mois d'avril afin d'assurer les missions engagées dans la partie « collectivités et entreprises ». Le recrutement ne se fera pas à « compétences égales » vis-à-vis de Bruno Mahé et l'orientation des projets accompagnés pourrait être un peu différente ; en particulier, l'axe « bâtiment » sera vraisemblablement renforcé, d'une part pour mieux informer les gestionnaires de leurs nouvelles obligations (dispositif Éco-Énergie tertiaire) et leur proposer ainsi des solutions plus adaptées à ces obligations, et d'autres part pour anticiper la fin de la convention, qui ne nous permettra pas de poursuivre notre accompagnement des collectivités et entreprises sur le volet « performance énergétique du bâtiment » en 2022.

Pour la partie « GECLER », la fin de cette première convention triennale permettra de dresser un bilan de l'action et de proposer des pistes de travail pour une nouvelle convention 2022-2024. Cette première convention de trois ans a permis de mettre en place le réseau, créer des outils, accompagner les collectifs citoyens et territoires déjà sensibilisés à ces dispositifs, et commencer une sensibilisation sur tout le Grand Est. La suite à donner pourrait voir développer la sensibilisation des élus à la maille communale, diversifier les types d'énergies renouvelables et projets citoyens, accompagner de nouveaux projets, créer plus de liens avec les autres acteurs de l'énergie (SEM, développeurs privés, Syndicats d'énergie...), renforcer la mise en réseau des porteurs de projet pour favoriser les échanges et la création d'outils communs.



Attigny – 08 octobre 2020  
La mairie s'inquiète pour des travaux d'isolation des murs à 1 € réalisés par le locataire d'un logement communal... à raison.

## 7. Les Plans Climat-Énergie Communaux des Crêtes Préardennaises



### En résumé :

- 29 communes adhérentes au 1<sup>er</sup> janvier 2020, représentant près de 9 000 habitants (40 % de la population des Crêtes Préardennaises)
- 5 conventions entrées en vigueur au cours de l'année
- 0,5 ETP consacré à cette mission, pour un budget de 24 000 €
- 14 projets accompagnés ou actions réalisées
- 4 actions d'information collectives
- Participation à 1 réunion d'échanges en visioconférence du réseau régional des CEP
- Participation à 3 webinaires du réseau national des CEP

### 7.1. Actions communes aux PCEC

Nous avons proposé cette année un nouveau format de communication avec les communes au travers d'un livret de 12 pages, appelé « La Lettre aux PCEC ». Deux numéros ont été réalisés et envoyés aux communes.

## Janvier 2020 : La Lettre aux PCEC n°1

- Dossier : « Facture d'électricité : comprendre la facture et analyser les offres »
- Envoi à 40 communes (communes ayant une convention en cours lors de l'année 2020 et communes dont la convention s'est terminée fin 2019)
- Envoi par courrier et courriel

## Juillet 2020 : La Lettre aux PCEC n°2

- Dossier : « Rénovation énergétique : les nouvelles aides financières pour les particuliers »
- Envoi à 33 communes
- Envoi par courrier et courriel

## 26 novembre 2020 : Courriel d'information sur le dispositif de Relance Rurale de la Région

- Envoi aux 23 communes en convention et éligibles au dispositif

## Septembre à novembre 2020 : Appels à cotisation

- Envoi des appels à cotisation 2020 ou 2021 (calendrier selon commune)
- L'appel à cotisation permet de rappeler les actions de l'ALE 08 dans le cadre des PCEC, les dispositifs d'aides de la Communauté de Communes, et de proposer la participation à d'autres actions comme le défi DÉCLICS

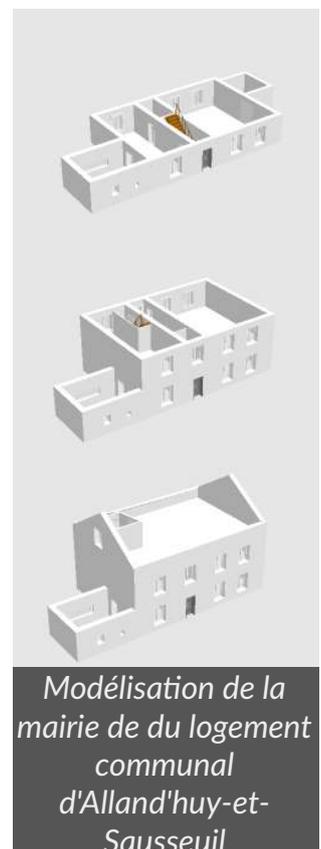
## 7.2. Projets accompagnés

### Alland'huy-et-Sausseuil

- Note sur la rénovation de la mairie et du logement communal attenant, visite sur place le 22 octobre et restitution en Conseil Municipal le 26 novembre.

### Attigny

- Visite d'un logement communal le 8 octobre dont le locataire a réalisé une isolation à 1 euro des murs, du plancher des combles et du plafond de la cave. Les travaux sont de très mauvaise qualité, notamment sur les murs ; une procédure a été ouverte auprès de la DGCCRF et du PNCEE pour dénoncer cette pratique commerciale non conforme aux exigences de qualité (mais a priori conforme aux fiches CEE...).



## Évigny

- Balade à la caméra thermique le 20 janvier et restitution en salle le 23 janvier. 10 logements ainsi que la mairie ont été visités.
- Analyse du projet de rénovation d'une des rues vis-à-vis de son éligibilité potentielle au dispositif de Relance Rurale, courriel envoyé le 26 novembre

## Lucquy

- Visite d'un logement communal à rénover le 22 juillet, et réalisation d'une note sur les dispositifs d'aides mobilisables auprès des Crêtes Préardennaises et des CEE.

## Poix-Terron

- Réunion pour la rénovation du gymnase et de la médiathèque le 5 novembre
- Aide au montage des dossiers de subvention Climaxion et CEE pour le local du Renard
- Note d'opportunité pour la création d'un petit réseau de chaleur en centre-ville, reliant le siège de la Communauté de Communes, l'immeuble du Pré Waguët, et les locaux de la FCPN (visite sur place le 20 mai). Suite aux résultats de l'étude, les études ont été séparées entre le local FCPN d'un côté, et les bâtiments de la Communauté de Communes par ailleurs.

## Puiseux

- Analyse du projet de rénovation de l'éclairage public de deux rues proposé par la FDEA et réalisation d'une note pour dépôt du dossier auprès de la préfecture (DSIL) le 28 octobre, accompagnée de recommandation pour l'amélioration du projet (éclairage trop important et température de couleur non adéquate)

## Signy l'Abbaye

- Le bâtiment de La Poste, propriété de la commune, possède un logement inhabité au premier étage ainsi qu'un comble aménageable. Les travaux sont engagés en décembre 2020, pour réaménager le logement existant et créer deux nouveaux logements au-dessus. L'ALE 08 apporte son concours pour la définition des travaux de rénovation à réaliser et monter le dossier CEE auprès d'Oktave.
- Projet de réseau de chaleur pour relier plusieurs bâtiments communaux, intercommunaux, ainsi que le collège. Ce projet de longue date, trouve un nouvel écho auprès de la nouvelle équipe municipale, en lien avec d'autres travaux et les dispositifs d'aides financières (État, Région) disponibles. Un projet « réduit » par rapport aux études de faisabilité précédentes a été présenté en conseil municipal le 20 juillet.
- Avis et conseils pour la rénovation énergétique d'un petit bâtiment tertiaire loué à deux professionnels (ancienne infirmerie du collège)

## Singly

- Balade à la caméra thermique le 13 janvier et restitution en salle le 16 janvier. 8 logements ont été visités.

## Vendresse

- Note sur la rénovation de la maison Caillet, visite sur place le 27 janvier

## 7.3. Financement de la mission

Un budget de 24 000 € avait été prévu pour 2020, avec une répartition de :

- 17 115 € de cotisations des communes (dont participation de la Communauté de Communes : 4 500 € environ)
- 6 885 € de subvention de la Communauté de Communes.

Si de nouvelles communes adhéraient au dispositif, la subvention de la Communauté de Communes serait réduite d'autant.

Certaines conventions qui avaient été prises en compte dans ce calcul ont finalement été retardées et n'ont pas été signées en 2020.

Les recettes réalisées seront donc de :

- 15 624,80 € de cotisation des communes (dont participation de la Communauté de Communes : 4 153,70 €)
- 6 885 € de subvention de la Communauté de Communes ;
- 1 104 € pour le montage d'un dossier de Certificats d'Économie d'Énergie avec Oktave ;

soit un total de 23 613,80 €.

Les recettes sont donc légèrement inférieures au prévisionnel.

## 7.4. Perspectives

De nombreuses conventions sont arrivées à leur échéance à l'été 2020 et au 31 décembre. En conséquence, le nombre de conventions encore en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021 sera fortement réduit (19 conventions, contre 29 au 1<sup>er</sup> janvier 2020).

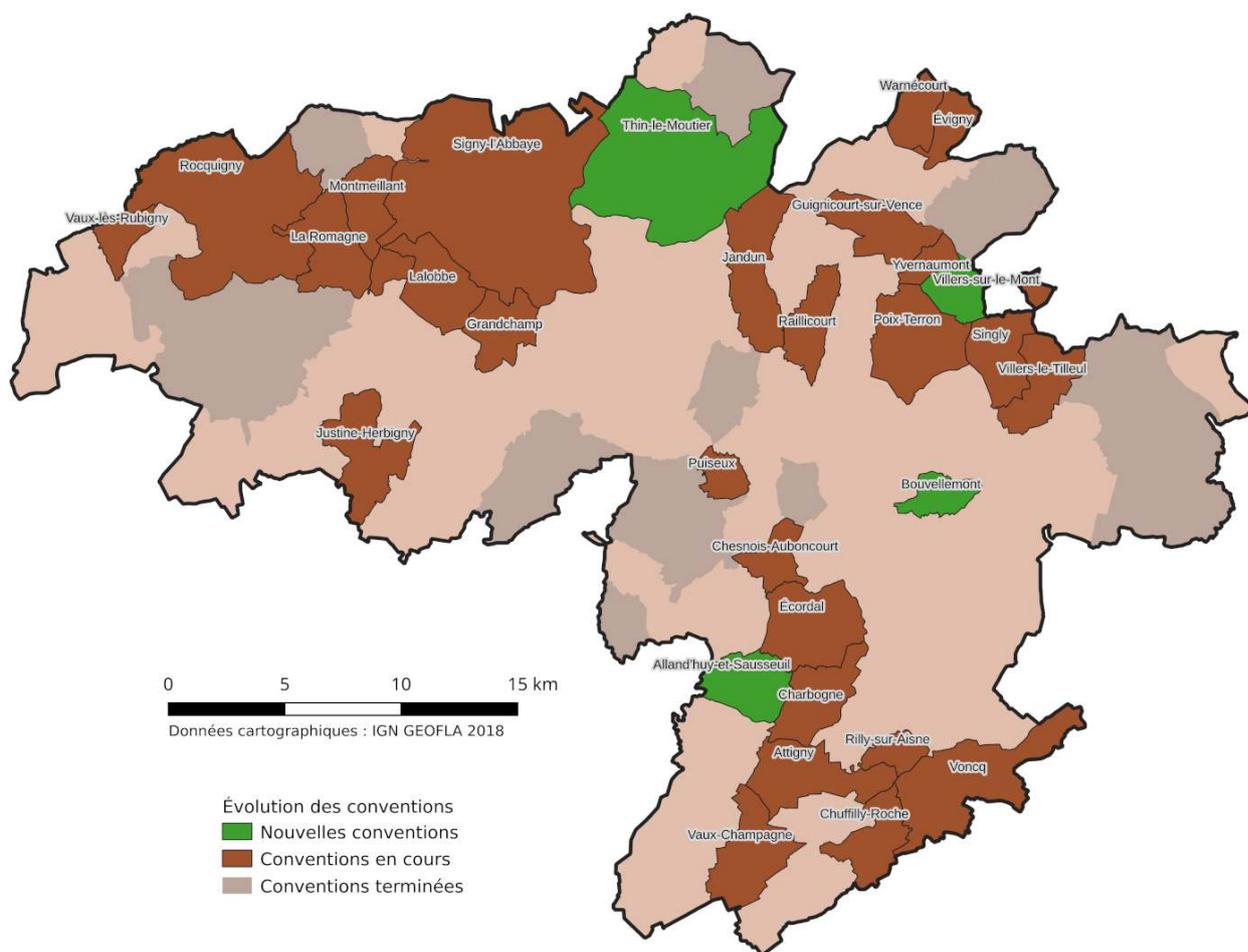
L'année 2020 n'a pas permis de communiquer auprès des nouvelles équipes municipales sur ce dispositif. Il sera important en 2021 de présenter le fonctionnement des PCEC aux nouvelles équipes et de rencontrer les élus pour éventuellement les accompagner sur leurs nouveaux projets.

Il a été décidé pour 2021 de modifier l'établissement du budget PCEC par rapport aux années précédentes. Jusqu'en 2020, un budget correspondant à 0,5 ETP était établi (24 000 €). Ce budget était financé d'une part par les cotisations des communes (partiellement prises en charge par la Communauté de Communes), et d'autre part par une subvention de la Communauté de Communes, calculée de manière à compléter ce budget.

À partir de 2021, le budget et le temps de travail consacré aux PCEC sera ajusté aux conventions en cours. Les recettes liées à la convention Oktave, permettant de valoriser les Certificats d'Économie d'Énergie liés aux travaux des communes conventionnées, viendront compléter ce budget et augmenter le temps de travail disponible. Il ne sera pas demandé de subvention complémentaire à la Communauté de Communes.

Le budget prévisionnel pour 2021 s'établit à 14 000 € (12 000 € de cotisations des communes et 2 000 € de Certificats d'Économie d'Énergie), soit un temps de travail de 0,3 ETP. Le budget et le temps de travail seront revus en cours d'année en fonction de l'établissement ou non de nouvelles conventions avec les communes.

## 7.5. Cartographie des conventions au 1<sup>er</sup> semestre 2020





Signy l'Abbaye – 03 mai 2019  
Visite du projet Centrales Villageoises des Crêtes par  
un groupe de citoyens lorrains

## 8. Autres missions et conventions



### *En résumé :*

- 2 conventions spécifiques avec les Crêtes Préardennaises pour accompagner leurs projets
- 2 conventions pour proposer des services complémentaires à tous les territoires

### 8.1. Convention Éco-responsabilité (Crêtes Préardennaises)

La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises est engagée depuis plusieurs années dans la transition énergétique. Elle souhaite être exemplaire dans la mise en place de ses opérations et innovante pour définir des actions ou programmes permettant d'atteindre les objectifs ambitieux qu'elle s'est fixée, comme le traduisent les axes de son PCAET lancé en 2013 à horizon 2020 :

- réduire de 20 % les consommations énergétiques du territoire ;
- réduire de 20 % les émissions de Gaz à Effet de Serre ;
- couvrir 100 % de ses besoins énergétiques par les énergies renouvelables (hors transport).

Une convention a été établie avec l'ALE 08 en 2017 pour 3 ans, dans laquelle l'ALE s'engage à accompagner la collectivité dans ses divers projets de transition énergétique et écologique (démarches globales, maîtrise de l'énergie, transport, agriculture, production d'énergie renouvelable...).

C'est dans ce cadre que les projets décrits ci-dessous ont été assurés. À noter que cette convention n'a pas été pleinement utilisée sur les trois ans prévus, notamment à cause du retard pris sur les différents projets suite à la pandémie. Un avenant a été signé pour que notre accompagnement se poursuive en 2021.

## Crêtes Préardennaises – Plan Climat Air Énergie Territorial

L'ALE accompagne et suit la progression du Plan Climat Air Énergie des Crêtes et de la labelisation Citer'gie. Elle est force de proposition sur les volets économie d'énergie, énergie renouvelable, mobilités alternatives et réduction des GES, notamment en agriculture.

## Crêtes Préardennaises – Éco-quartier de Poix-Terron

La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises souhaite réaliser un éco-quartier à Poix-Terron, associant logements adaptés à des personnes âgées ou handicapées et lieu de vie pour les habitants. Ceux-ci participent d'ailleurs à la conception du quartier. L'ALE 08 apporte son expertise sur les **questions d'énergie** (bâtiments proches du niveau « passif »), de **mobilités** et de **respect de l'environnement**.

## 8.2. Convention Centrales Villageoises des Crêtes Préardennaises

Dans le cadre du développement de la production d'énergie renouvelable sur son territoire, la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises s'est intéressée aux différents montages possibles.

Les réseaux auxquels la collectivité participe activement lui ont permis de prendre connaissance du concept des projets citoyens de production d'énergie renouvelable. L'ALE 08 étant un partenaire technique régulier de la collectivité, des discussions ont fait émerger une convention dédiée à l'accompagnement à l'émergence de projets citoyens.

La collectivité ayant une grande superficie (94 communes, 1 000 km<sup>2</sup>), le choix a été fait de découper en trois le territoire, afin de garder une échelle raisonnable pour chacune des sociétés citoyennes créées. L'ALE 08 a donc pour mission de sensibiliser et mobiliser les citoyens autour de trois projets de production d'énergie renouvelable photovoltaïque sur des toitures.

Les *Centrales Villageoises des Crêtes*, le premier projet de grappe photovoltaïque, a été inauguré courant 2019, ce qui a donné le feu vert pour l'émergence du deuxième projet.

Appelé *Centrales Villageoises des Crêtes 2*, la mobilisation et l'accompagnement du groupe porteur du projet s'est déroulée en fin 2019 et courant 2020 (Partie « 6.2.1 Projets accompagnés »).

Avec la création du réseau GECLER en 2019, l'accompagnement des groupes porteurs se fait maintenant dans le cadre de notre mission d'accompagnement de l'énergie citoyenne. Une fois la convention Centrales Villageoises des Crêtes Préardennaises arrivée à son terme, les interventions se poursuivent donc au travers de cette convention (description des actions en partie 6.2).

## 8.3. Marché DÉCLICS

Le marché de coordination DÉCLICS en Grand Est s'étend sur trois éditions de défis (2019-2020 ; 2020-2021 ; 2021-2022). Lancé par Climaxion, il est piloté par Alter Alsace Énergies (AAE) qui sous-traite la coordination par anciennes régions à Lorraine Énergies Renouvelables (LER) et l'ALE 08.

Dans ce marché les missions de l'ALE 08 sont – en lien avec les deux autres structures AAE et LER – de recruter de nouveaux animateurs et de les accompagner dans la mise en place de leur dispositif local.

Pour cette année 2020, la participation des citoyens aux différents défis a été assez faible, en raison d'un nombre d'animateurs limité, notamment avec le report des élections qui a retardé toute prise de décision des territoires et des conditions sanitaires n'ayant pas permis d'organiser d'événements ludiques propices au recrutement de familles.

Cependant, ce temps de confinement a permis d'être en contact plus régulier avec les services techniques, afin d'axer le travail sur le recrutement d'animateurs plutôt que sur l'expansion des défis existants. En 2019 deux territoires étaient engagés, l'Aube couverte par Troyes Champagne Métropole et les Ardennes par l'ALE 08. En 2020 de nouveaux territoires se sont engagés à leur tour dans le dispositif :

- Valodéa sur le thème des déchets couvre le département des Ardennes ;
- La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises sur le thème de la mobilité ;
- La Maison de l'Habitat à Épernay sur son territoire (4 EPCI) sur le thème énergie ;
- Le SYVALOM sur le thème des déchets sur la Marne hors Grand Reims ;
- L'agglomération de Chaumont sur le thème de l'énergie.

Selon les territoires, tous n'ont pas effectivement lancé leur défi en 2020, préférant se donner plus de temps pour s'organiser au mieux et adapter leurs animations aux contraintes sanitaires à venir, cela dit nous restons en contact pour les accompagner et les faire entamer leur défi au plus tôt.

Des territoires ont également exprimé la volonté de mener un défi prochainement, notamment la Communauté d'Agglomération du Grand Reims qui se lancera en 2021 sur le thème des déchets.

## 8.4. Convention Oktave pour la valorisation des CEE

La convention Oktave a été signée à l'été 2020 et a pu permettre de valoriser les Certificats d'Économie d'Énergie pour deux projets cette année :

- La rénovation de deux logements communaux à Signy l'Abbaye
- La création d'une chaufferie au bois déchiqueté au foyer Les Campanules, à Auvillers-les-Forges.

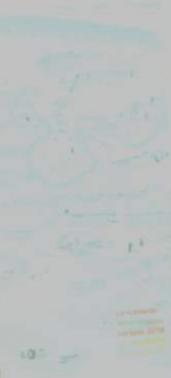
La première opération entre dans le cadre de l'accompagnement de la commune en Plan Climat Énergie Communal, et la rétribution qui sera perçue pour le montage du dossier est comptabilisé dans le budget dédié à cette mission. Cela permet de déduire cette somme du cofinancement demandé à la communauté de communes. Le second projet ne concerne pas la convention PCEC et la rétribution sera comptabilisée en cofinancement de la « convention Climaxion ».

Si la signature des contrats a eu lieu en 2020, il faut cependant attendre la fin des travaux, la validation de tous les documents, le dépôt des dossiers,... avant que l'argent ne soit versé au porteur de projet, mais aussi à l'ALE 08 pour le montage du dossier. La rémunération de cette activité peut donc être largement décalée dans le temps : pour ces deux projets, il est prévu un versement courant 2021 pour le premier, fin 2021 pour le second.

## Le choix du système agricole est en amont de la métha généralement

- Quel modèle agricole ?
- Scénario AFTERRRE 2050
- Agriculture plusieurs grands défis sociétaux :
  - Alimentation, énergie, matériaux
  - Climat : stockage C
  - Biodiversité
  - Air - Eau

Afterres2050



Rethel – 06 octobre 2020  
Intervention de l’ALE 08 lors d’un « Mardi de Nature et Avenir » sur la méthanisation durable

Photo : Sylvain Falize – L’Union / L’Ardennais

## 9. Communication transversale



### En résumé :

- 2 lettres d'information
- 45 brèves d'actualité envoyées à environ 1 000 contacts
- 3 participations à des réunions publiques, foires et salons

### 9.1. Lettres d'information

Deux lettres d'informations ont été éditées en 2020 et largement diffusées, par courrier et courrier électronique.

#### **Lettre d'information n°18 – avril 2020**

- Guide des aides à la rénovation énergétique
- Bilan d'étape « Habiter Mieux en Ardennes »
- Des projets de collectivité compatibles avec la transition écologique
  - Mobil'Argonne
  - Energies Renouvelables Citoyennes des Vallées et Plateau d'Ardenne
  - Voie capillaire de fret entre Amagne-Lucquy et Voncq
  - Éco-quartier de Poix-Terron
- Les projets citoyens d'EnR, quelles retombées économiques ?
- Du biométhane dans les tuyaux

## Lettre d'information n°19 – novembre 2020

- Les EnR décarbonent les réseaux électriques
- Schéma Régional de Raccordement au Réseau des EnR (S3REnR)
- Le SARE se déploie à partir de janvier 2021
- Bilan EnR Ardennes 2019
- Dispositif « Eco-énergie tertiaire » : profiter de la réglementation pour faire des économies
- L'ALE aux « mardis de Nature & Avenir »
- DECLICS : à vos marques... prêt ?

## 9.2. Brèves d'actualité

45 brèves d'actualités ont été envoyées en 2020, à un carnet d'adresses d'environ 1 000 contacts. Les retours reçus font état d'un outil de communication toujours apprécié et lu par tous, citoyens, collectivités, entreprises ou élus locaux.

<b>7 janvier</b> Voeux 2020	<b>17 mars</b> Flash info
<b>13 janvier</b> MaPrimeRénov' et Crédit d'Impôt en 2020	<b>20 mars</b> Bilan d'étape du programme Habiter Mieux en Ardennes
<b>15 janvier</b> Assemblée Générale Ma Ville à Vélo 08	<b>23 mars</b> Après les petits pas, la marche arrière ?
<b>30 janvier</b> AAP méthanisation 2020	<b>24 mars</b> Autoconsommation photovoltaïque
<b>31 janvier</b> Why we cycle ? C'est ce soir !	<b>30 mars</b> Guide des aides financières pour vos projets
<b>3 février</b> Site d'injection de biométhane à visiter	<b>1<sup>er</sup> avril</b> Confinement : et si on coupait l'éclairage public la nuit ?
<b>4 février</b> Why We Cycle, une belle soirée !	<b>8 avril</b> Guide rénovation énergétique en copropriété
<b>5 février</b> Guide à destination des élus pour la transition écologique	<b>9 avril</b> Notre lettre d'info d'avril
<b>19 février</b> Résultat du baromètre des villes cyclables	<b>14 avril</b> Rapport du WWF sur la méthanisation agricole durable
<b>21 février</b> Appel à projets "mon environnement, ma santé" 2020	<b>30 avril</b> 23 % d'EnR en 2020, on n'y est pas !
<b>26 février</b> Relèvement du plafond de l'arrêté tarifaire PV	<b>6 mai</b> Déconfinons à vélo !
<b>9 mars</b> Du biométhane ardennais bientôt dans le réseau de gaz !	<b>11 mai</b> Appel à projet alimentation de la DRAAF Grand Est
<b>16 mars</b> Transition énergétique en Allemagne	<b>13 mai</b> Appel à partage d'initiatives "bas carbone"

- 20 mai** Webinaire sur les EnR citoyennes
- 23 septembre** Concertation publique S3REnR
- 28 mai** Aménagements transitoires : une opportunité à saisir
- 25 septembre** Où sont passées les lucioles ?
- 23 juin** Réforme de la RE2020, du DPE et du label BBC
- 1<sup>er</sup> octobre** Fête des Possibles (suite)
- 29 juin** Réussir la transition énergétique de son entreprise
- 14 octobre** EnR et décarbonation de l'électricité
- 7 juillet** Un avenir 100 % EnR !
- 16 octobre** Inscrivez-vous au défi énergie/déchets DECLICS !
- 8 juillet** Assemblée Générale 2020 de l'ALE 08
- 23 octobre** Rencontres Nationales de l'Énergie Citoyenne
- 2 septembre** Défi au boulot j'y vais à vélo !
- 9 novembre** La lettre d'info de novembre
- 3 septembre** Université négaWatt 2020
- 20 novembre** Risque de coupure d'électricité cet hiver
- 7 septembre** Fête du développement durable et des possibles à Poix-Terron
- 8 décembre** Webinaire chaufferie bois collective à Clavy-Warby
- 16 septembre** Centrales Villageoises des Crêtes 2 : participez au financement !

### 9.3. Invitations à des événements

#### Les mardis de Nature & Avenir – Méthanisation durable

**6 octobre** L'association Nature & Avenir a invité l'ALE 08 pour une soirée « méthanisation durable » : la production de biogaz, par son lien avec l'agriculture, est en effet source de vifs débats et d'inquiétudes. Quels impacts sur la gestion de l'azote, la qualité des sols, les émissions de méthane, la vocation des terres agricoles, etc. ?

### 9.4. Présence sur les salons et foires

#### Moselle – Salon Urbest à Metz

**21 janvier** Le réseau GECLER a participé au salon Urbest à Metz, l'ALE 08 était présente le 21 janvier, où nous avons assuré une journée d'animation d'un stand et échangé avec les élus des collectivités du Grand Est venus rencontrer les exposants.

#### Ardenne Métropole – Fête des Possibles

**3 octobre** Le collectif ardennais des Citoyens Pour Le Climat a organisé une journée d'animation avec un village associatif à Charleville-Mézières. Le réseau GECLER était représenté par l'ALE 08 sur un stand commun avec deux sociétés citoyennes (Les Centrales Villageoises des Crêtes 2 et Énergies Renouvelables Citoyennes des Vallées et Plateau d'Ardenne) ainsi qu'Enercoop Nord Est.

## 9.5. Site Internet

Le site Internet s'est enrichi cette année de sept nouveaux articles :

### **Injection de biométhane à Remilly-Aillicourt**

**18 mars** L'unité de méthanisation de la SAS "Le Gaz Vert de Remilly" est sur le point d'injecter ses premiers mètres cube de biométhane dans le réseau de gaz de GRDF. Une première dans les Ardennes !

### **Rapport du WWF sur la méthanisation agricole durable**

**10 avril** Le WWF France vient de publier le résultat d'un travail collaboratif sur les conditions de durabilité de la filière méthanisation agricole en France.

### **AAP méthanisation 2020**

**14 avril** L'ADEME et la Région Grand Est soutiennent la filière méthanisation via un Appel à Projet en 2020.

### **Photovoltaïque : faites le bon choix !**

**14 avril** Pour les particuliers, il est souvent difficile de faire un choix entre les différentes options de valorisation de l'électricité issue des panneaux photovoltaïques. Un peu d'explication pour vous aider.

### **Aides des collectivités ardennaises aux économies d'énergie et aux EnR**

**15 avril** Plusieurs Communautés de Communes ou commune ont mis en place des aides pour aider à la rénovation énergétique et/ou à la production d'énergie renouvelable.

### **Les aides du programme Habiter Mieux en Ardennes**

**16 avril** Habiter mieux en Ardennes est un programme d'amélioration de l'habitat privé porté par le Conseil départemental des Ardennes et soutenu par l'Agence nationale de l'habitat (Anah), la CAF des Ardennes, les intercommunalités et la Région Grand Est.

### **Les différents cadres d'une politique territoriale de transition**

**20 avril** De nombreux dispositifs existent pour cadrer les collectivités dans une démarche de transition énergétique/écologique. Choisissez le(s) vôtre(s) !

## 10. Conclusion et perspectives

Si la crise sanitaire a bouleversé les habitudes et méthodes de travail classiques, l'ALE 08 a maintenu son activité tout au long de l'année 2020 et notamment pendant les deux confinements. Notre action s'est traduite d'une manière différente, car le brusque coup d'arrêt aux projets ne devait pas se traduire par l'arrêt de nos actions en faveur de la transition énergétique. Nous avons ainsi décidé de poursuivre une activité permettant de préparer la suite : création de nouveaux outils de calculs, mise en place de nouveaux canaux de sensibilisation, recensement des besoins des territoires, propositions d'actions pour la reprise...

Malgré ces événements, l'équipe a su être agile et s'adapter rapidement à une situation qui n'avait pas été anticipée. L'intérêt pour le territoire ardennais de disposer d'une structure dédiée à sa transition énergétique, qui soit à la fois souple dans son fonctionnement et réactive lors des chamboulements tels que celui de l'année 2020, montre ici tout son potentiel : les indicateurs et objectifs pour l'année 2020 ont en effet été respectés.

Indépendamment de la crise sanitaire, les années 2020 et 2021 constituent une période de changements profonds pour l'ALE 08 :

- Fin de l'Espace Info → Énergie au 31 décembre 2020, remplacé par le dispositif SARE pour lequel seules trois collectivités du département souhaitent poursuivre avec nous pour le moment ;
- Départ de Bruno Mahé début 2021, faisant perdre à l'ALE toutes ses compétences en lien avec l'agriculture, l'alimentation, les transports, la méthanisation et le biogaz ;
- Préparation de la fin de l'accompagnement des collectivités et entreprises pour décembre 2021 sur la sensibilisation et l'information sur la transition énergétique, l'aide à la définition de stratégies énergétiques territoriales, la maîtrise des consommations énergétiques de leur patrimoine bâti, le développement d'énergies renouvelables thermiques.

Ces changements fragilisent un peu plus notre structure, dont la pérennité à moyen et long terme est loin d'être assurée. Nous fêterons bientôt nos 20 ans d'actions en faveur de la transition énergétique du territoire ; si certains estiment que 20 ans sont assez et que notre présence n'est plus nécessaire (et qu'il n'est donc plus nécessaire de nous financer), les constats que nous réalisons chaque jour, au niveau local, au niveau national, ou bien à l'échelle planétaire, prouvent le contraire.

Nos actions ne sont pas toujours visibles : elles ne s'inaugurent pas d'un coup de ciseaux, elles ne s'affichent pas en Une des journaux locaux. Mais les vrais acteurs de terrain de la transition énergétique reconnaissent notre valeur : il suffit de lire le présent rapport et de constater que nous sommes énormément sollicités.

Si les difficultés de financement de la structure impactent notre travail (ne serait-ce que par le temps perdu à justifier encore et encore notre utilité et nos compétences...), nos actions se poursuivent en 2021, avec par ailleurs un nouveau salarié, et nous aurons plaisir à travailler une année de plus avec chaque acteur de la transition énergétique ardennaise.

*L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALE 08) est un organisme d'ingénierie locale qui œuvre depuis 2002 à la transition énergétique du département des Ardennes.*

*Reconnue « organisme d'intérêt général concourant à la défense de l'environnement naturel »*



*L'ALE 08 est une structure indépendante créée à l'initiative des territoires et au service des territoires, pour apporter une expertise technique, porter un regard neutre et indépendant, et valoriser toutes les énergies des Ardennes, autant humaines que renouvelables.*

*Merci aux collectivités locales qui nous soutiennent, sur les plans financiers et organisationnels, depuis de nombreuses années. Nous espérons leur apporter autant qu'elles nous apportent.*

*Merci aux adhérents, particuliers ou professionnels, aux administrateurs bénévoles et au Président qui nous soutiennent et sans qui la transition énergétique des Ardennes n'aurait pas le même visage.*

*L'équipe de l'ALE 08.*

**Agence Locale de l'Énergie et du Climat – ALE 08**

Association de type Loi 1901 à but non lucratif

17, rue Irénée Carré, 08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

23A, rue André Dhôtel, 08130 ATTIGNY

03 24 32 12 29 – [infos@ale08.org](mailto:infos@ale08.org) – [www.ale08.org](http://www.ale08.org)